

Rapport général

rédigé par André PHILIPPART

Secrétaire général,

avec la collaboration

de Michèle SCOHY-GOETHALS,

documentaliste.



Création : 18 avril 1951 — ASBL.

14 juin 1965. Etablissement d'Utilité publique.

Siège social : rue des Champs-Élysées 43, 1050 Bruxelles.

(Subsidié par le Ministère de l'Éducation Nationale - FRSEC)

1. HISTORIQUE

La conférence internationale de Science politique tenue à Paris du 12 au 16 septembre 1949 pendant la quatrième session de la Conférence générale de l'Unesco, à l'initiative de cette dernière Institution, n'eut pas comme seul effet la création de l'Association internationale de Science politique. Ce renouveau de collaboration entre les cultures eut un grand retentissement hors les murs si bien que lorsque Jean Meynaud, Secrétaire Général de l'AISP, voulut mettre en œuvre la politique de l'association qu'il dirigeait, il rencontra un terrain préparé en Belgique, des personnalités motivées pour tenter de développer la nouvelle science en dehors des chemins traditionnels du droit, de l'histoire et de la sociologie. L'historien Franz Van Kalken, les sociologues Jacques Leclercq et Georges Smets, les juristes Louis Fredericq, André Buttgenbach et Walter J. Ganshof Van der Meersch, toutes personnes âgées de 50 à 60 ans lors de la création de l'Institut.

A leurs côtés des hommes politiques, des fonctionnaires, des professeurs dans la quarantaine, aux responsabilités nombreuses, habitués aux risques, voulant le changement (Fernand Dehousse, Paul Devisscher, Jan Dhondt, Marcel Grégoire, René Clémens, André Molitor, Jean Van

Houtte). Pas de jeunes hormis Maurice-Pierre Herremans et John Goor-maghtigh, la trentaine révolue.

Le climat politique était très tendu.

Dans le domaine de la science en Belgique, les préparatifs du 25^e anniversaire du FNRS (1925-1952) avaient créé une grande effervescence qui se traduisit par l'apparition de Centres nationaux de recherche.

La volonté de Jacques Leclercq, les relations amicales entre Jean Meynaud et Maurice-Pierre Herremans ont fait le reste.

Moins de deux ans après l'Association internationale, l'Institut belge de Science politique était créé (18 avril 1951) avec l'aide financière de la première par un don de 5.000 F.

L'ambition fut à la mesure de la tentative. Il s'en fallut de peu cependant qu'en 1954 il y soit mis fin.

Le premier programme était un décalque du programme du deuxième Congrès mondial de l'AISP qui devait se tenir à La Haye en 1952 :

1. Etude sur les partis politiques.
2. Etude sur l'enseignement de la science politique.
3. Etude sur le rôle politique de la femme.

Ce qui était concevable au plan international, à savoir un programme scientifique, n'eut aucun succès en Belgique au départ, car il y manquait à la fois l'argent, les hommes et la documentation pour entreprendre et mener à bien les recherches. Les personnes qui avaient consenti à y travailler étaient trop occupées par leur propre carrière ; elles ne pouvaient en outre espérer une aide quelconque de jeunes assistants.

Le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 15 mars 1954 (rédigé exceptionnellement par Paul Devisscher, en l'absence du Secrétaire général) relate la longue intervention de W.J. Ganshof van der Meersch sur « la situation inquiétante dans laquelle se trouve l'institut au triple point de vue des travaux, des conférences et du budget » (suivent le constat de carences, les raisons, les responsabilités).

« ... La situation actuelle pose, en ordre principal, la question de savoir si l'Institut doit subsister ». Paul De Visscher n'était pas « pleinement convaincu de la viabilité d'un Institut de Science politique en Belgique » mais il croyait que l'expérience des deux années écoulées ne constituait pas la preuve d'un échec. Selon Jan Dhondt, les fondateurs « avaient surestimé les possibilités de l'Institut » ; il fallait en revenir « à plus de modestie ». Au cours de cette séance mémorable, l'Institut reçut de Marcel Grégoire et Georges Smets l'appui nécessaire pour obtenir une survie temporaire et tenter un nouvel essai.

Les orientations, qui allaient faire la réputation de l'Institut, y étaient préconisées :

- cycles homogènes de grandes conférences ;
- organisation de colloques sur des sujets très contemporains ;
- publication des conférences et colloques.

Les activités de haute vulgarisation s'imposaient car il fallait « susciter l'intérêt en faveur de la Science politique dans l'opinion » (P. De Visscher).

La démission du Secrétaire général qui « apparaissait (selon Lucienne Talloen — PV/CA 5 avril 1954), par la force des choses, comme étant une victime expiatoire » fut acceptée et ratifiée par l'Assemblée Générale du 13 octobre 1954. Bien que les responsabilités dussent être partagées par le Conseil d'Administration, le Président se démit de ses fonctions par solidarité.

Marcel Grégoire et Victor Crabbe (successeur des éphémères Lucienne Talloen et Roger Strowel) surent tirer profit du répit ainsi accordé. L'Institut leur doit la période lumineuse de 1957 à 1964 :

- 10 colloques retentissants ;
- 88 grandes conférences ;
- 15 publications ;
- le lancement de la revue *Res Publica*.

Leurs relations n'étaient toutefois pas exemptes de tension, encore qu'elles furent toujours courtoises. J'en eus souvent la preuve, ayant eu le privilège de participer officieusement à leurs entretiens de 1961 à 1964.

Ils tentèrent à plusieurs reprises, sans succès, d'obtenir une aide financière du Ministère de l'Instruction publique dans le cadre de l'Arrêté royal du 11 juillet 1955 réglant l'octroi des subventions aux centres interuniversitaires de recherche. Le programme fut donc réalisé avec des moyens limités. Le résultat n'en a que plus de valeur.

Lorsque la charge du Secrétaire général me fut confiée le 9 septembre 1964, il m'incombait d'élargir la voie en retrouvant les bornes posées par les fondateurs. Je partais à Genève 12 jours après avec l'inconscience réfléchie de mes 30 ans pour représenter l'Institut au Conseil de l'Association internationale de Science politique dans l'ignorance de ce qui s'y faisait (c'était le premier Congrès auquel je participais officiellement) mais avec l'ambition secrète de ramener l'organisation du Congrès mondial de 1967 à Bruxelles. Le Président Marcel Grégoire, auquel je m'étais ouvert du projet, m'avait fait immédiatement confiance ; j'avais pour seul garantie, la promesse orale du Directeur général de l'admi-

nistration de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Freddy Darimont, de financer les dépenses locales à l'aide d'un subside. La décision fut prise rapidement, presque unanimement malgré plusieurs autres candidatures ; car, je m'en aperçus, l'Institut jouissait d'une audience forte auprès des politistes étrangers.

Afin d'établir un lien organique entre l'Institut et l'Association internationale en vue du prochain congrès et parce que j'assurais un équilibre de tendance au sein du Comité Exécutif de l'AIISP je fus désigné comme membre de ce comité. Ce fut le début d'une collaboration sans faille, étroite, d'une part avec le Président Grégoire, d'autre part ; avec l'Association internationale. Ensemble avec le premier nous avons trouvé les subsides nécessaires pour organiser le VII^e Congrès mondial sans négliger les autres activités. De concert avec l'autre, nous avons continué, en succédant en 1967 à Serge Hurtig, Secrétaire général démissionnaire.

Sans désespérer, pour asseoir l'Institut, ses statuts furent modifiés début 1965 en Etablissement d'Utilité publique ; l'orientation scientifique, mise en veilleuse depuis 1954, fut relancée d'abord en 1963 par une enquête sur les attitudes politiques de la jeunesse et à partir de fin 1965 par un programme d'inventaire et de microfilmage des archives des partis politiques.

Un conseil scientifique fut créé, ramenant à l'Institut tous les universitaires de toutes les Universités ayant quelque attache avec la Science politique.

La politique d'ouverture aux politistes néerlandophones, qui avait été entamée en 1962 par la création d'un Secrétariat général néerlandais, s'est considérablement élargie, au point d'aboutir à l'heure actuelle à un équilibre en ce qui concerne les activités scientifiques ; Lode Claes, Wilfried Dewachter, Hugo Van Hassel et Maurits Boeynaems représentent cette jeune école avec quelques collègues très actifs. Jan De Meyer en avait tracé la voie.

Le programme scientifique permit, enfin, d'insérer l'Institut dans la filière administrative du Fonds de la Recherche scientifique fondamentale collective et d'obtenir quelques subsides, condition de son essor.

Il y eut dès 1965 des oppositions internes à cette tentative, dans un sens différent de celui de 1954.

D'aucuns prétendirent que l'Institut n'était pas habilité à entreprendre des programmes de recherche, celle-ci étant du ressort exclusif des Universités.

Cette objection n'était pas fondée, car les projets majeurs initiaux n'empêtaient en rien sur les activités universitaires :

- a) Rédaction de l'année politique.
- b) Coordination des bibliothèques et des services de documentation.
- c) Constitution d'une bibliothèque de références à l'Institut.

Ayant franchi cet obstacle et doté enfin de moyens financiers, l'Institut se mit à rechercher avec le Département de Science politique de l'Université catholique de Louvain, le Centrum voor Politieke Studiën de la Katholieke Universiteit te Leuven, le Centre de théorie politique de l'Institut de Sociologie de l'ULB, le Centre de recherche et d'information socio-politiques, les types de collaboration possibles.

Cette volonté commune a créé ce qui manquait le plus : des liens d'amitié. L'Institut aide Jean Buchmann à préparer la table ronde de l'AIISP à Louvain en septembre 1971 ; l'Institut a par ailleurs patronné le séminaire du troisième cycle qu'il a donné sur des exercices de simulation dans le domaine de la décision politique au niveau du Conseil des Ministres de la CEE, séminaire qui fut dominé par Stéphane Bernard de l'ULB.

Wilfried Dewachter du Centrum voor Politieke Studiën est non seulement rédacteur en chef néerlandophone de *Res Publica* mais l'un des collaborateurs actuels les plus productifs à l'Institut. Il dirigera prochainement l'équipe chargée d'étudier les élections législatives à venir.

Quant aux relations avec le CRISP elles avaient bien commencé puisque le colloque sur les groupes de pression de 1961 fut organisé en communs.

Mais la réussite de ce centre privé, créé en 1958, constituait en quelque sorte un démenti à l'échec de l'Institut en 1954. L'existence de chasses gardées entretint de part et d'autre une certaine rivalité d'où s'est progressivement dégagée une répartition des domaines. Depuis 1965 des entretiens fréquents entre les directions du CRISP et de l'Institut ont harmonisé bien des choses et l'on a vu l'un et l'autre collaborer aux activités tantôt de l'un, tantôt de l'autre :

- participation à la rédaction de l'année politique (Institut) ;
- rédaction de cahiers pédagogiques (dont l'initiative ratée de l'Institut a été reprise et réalisée par le CRISP) ;
- exposition de livres en commun, etc.

L'un des résultats les plus remarquables demeure cependant l'état d'esprit qui règne dans tous les organes de direction de l'Institut.

Des hommes aux responsabilités politiques, sociales, économiques, académiques très marquées et très divergentes abandonnent, dès le seuil franchi, leurs caractéristiques extérieures pour ne songer qu'à l'Institut, avec quel sérieux, avec quelle constance. Les susceptibilités sont tues,

les offenses épargnées, les considérations d'ordre personnel sévèrement écartées, tacitement, par courtoisie, sans aucune pression.

En parcourant la composition des deux conseils de l'Institut, on s'aperçoit que tous les membres ont participé à l'essor de l'Institut soit en assumant des charges administratives, soit en dirigeant des colloques et séminaires, soit en rédigeant des articles et des rapports, soit en donnant des conférences, soit en agissant avec bienveillance au moment opportun à la requête du Président.

Que conclure ? Que l'Institut a tous les attributs de ses 20 ans : ambition, capacité d'adaptation, programme à longue échéance, volonté de coopération. Qu'il en a aussi les faiblesses : ressources insuffisantes et instables, dispersion des efforts, incohérence de l'information et de la documentation.

Du modeste bureau du 31, rue Montoyer (1^{er} Siège social) aux 5 bureaux équipés et à la bibliothèque du 43, rue des Champs-Élysées (Siège social depuis 1957) que de chemin parcouru.

La réputation à l'étranger en fait un passage obligé et prioritaire pour les chercheurs s'intéressant aux problèmes belges. Ces trois dernières années, 27 chercheurs étrangers (américains, anglais, canadiens, chilien, tunisien, français, allemands) ont été dirigés via le Secrétariat général de l'Institut vers les spécialistes belges.

J'ai essayé de reconstituer ci-après cette évolution mais la tâche ne fut guère aisée pour les premières années car la plupart des archives de l'Institut ont été détruites sur proposition du Président Jacques Leclercq lors du transfert du Secrétariat général à Lucienne Talloen (PV/CA 5 mai 1954). M^{me} Michèle Scohy-Goethals, documentaliste — bibliothécaire de l'Institut, m'y a aidé en préparant les chapitres V et VI de ce rapport.

2. ADMINISTRATION — FINANCEMENT

Par la force des choses, l'administration de l'Institut est assurée par le Secrétaire général francophone qui engage par ailleurs les dépenses conformément au budget annuel arrêté par le Conseil d'Administration. Par la force des choses, car d'une part les secrétaires généraux néerlandophones sont venus dix ans après, ce qui n'a pas manqué de créer des habitudes, et d'autre part les secrétaires généraux francophones ont toujours consacré plus de temps à l'Institut que leurs collègues flamands. Tous les engagements du Secrétaire général exigent l'accord du Président et requièrent la signature de l'administrateur-trésorier en matière de financement et d'exécution du budget. Cette

dernière condition a été mise en vigueur à la demande du Secrétaire général en fonction depuis 1964 afin de protéger son autorité de fonctionnaire de l'administration de la Recherche scientifique.

Il convient de préciser que la fonction de Secrétaire général n'est exercée ni à temps plein, ni à temps partiel, qu'il s'agit d'une fonction extraprofessionnelle.

Antérieurement à 1964, secrétariat général et trésorerie reposaient sur la même personne.

L'équipe administrative de l'Institut comprend 3 emplois à temps plein : 1 secrétaire administratif, 1 secrétaire, 1 documentaliste-bibliothécaire ; 2 emplois à temps partiel : 1 aide-bibliothécaire et 1 comptable. Cette infrastructure est récente, elle permet d'envisager enfin la réalisation d'un programme d'activités continu, basé sur une bibliothèque et un service de documentation aptes à aider les universités.

Jusqu'en 1961, l'Institut ne dut son développement qu'à l'aide bénévole que lui apportait à la fois le secrétariat du Président et celui du secrétaire général. De 1962 à 1965, les travaux furent confiés à du personnel extérieur indemnisé. Il fallut la préparation du Congrès mondial de l'Association internationale de Science Politique en 1966 et 1967 pour recruter une secrétaire mi-temps. Après le Congrès, cet emploi mi-temps fut maintenu, en raison des activités scientifiques plus développées, et se transforma en emploi plein temps en janvier 1970 seulement. Le Secrétaire administratif est à temps plein depuis janvier 1968 et la documentaliste à temps plein également depuis juillet 1969.

L'équipe a donc à peine deux ans de pratique. Le succès reste précaire car il dépend des subsides que le Ministère de l'Education nationale alloue à l'Institut. Il nous engage à la modestie et à la plus grande vigilance. On a beau dire que l'Institut a atteint une réputation internationale, que sa place en Belgique se justifie ; il en va des institutions comme des hommes : elles naissent, croissent, déclinent, disparaissent ; aucun relâchement n'est autorisé.

Bien que le pouvoir de décision appartienne statutairement au Conseil d'administration, de nombreuses compétences ont été déléguées au Bureau, au Président et aux secrétaires généraux.

Nulle volonté ou tendance bureaucratique n'existe à aucun niveau, il convient de le souligner. Pas de conflit d'attribution, car les problèmes sont résolus avant tout sur le principe de la confiance entre Président et secrétaires généraux d'une part, entre ceux-ci et le bureau ou le Conseil d'administration d'autre part.

Concertation, souplesse, conscience du possible font barrière au formalisme.

Au secrétariat appartiennent la correspondance, la gestion du personnel, la gestion financière, l'organisation des colloques, l'exécution des activités scientifiques, la préparation des réunions administratives, la recherche des subsides, la propagande pour les publications, la gestion administrative de la revue (abonnements, etc). Ce secrétariat supporte en outre la charge d'exécution du Secrétariat de l'Association Internationale de Science Politique depuis le début de 1968.

La direction de la revue *Res Publica* est autonome en ce qui concerne la composition des tomes et des numéros. Les matières et les travaux publiés ne font l'objet d'aucune censure.

Seules les limites financières imposées en début d'année par le Conseil d'administration conditionnent le volume de la revue. Mais là encore, tant les articles que les aspects administratifs sont discutés en collège : Président, Rédacteurs en chef, Secrétaires généraux.

Pendant toute la période de l'ASBL, l'Institut a fonctionné sous la règle de l'année académique. Depuis 1965, le changement de statut a été mis à profit pour suivre la règle de l'année civile. La gestion en fut grandement clarifiée et simplifiée. Cette règle s'imposait d'autant plus que le budget devenait opérationnel en atteignant un montant proche du seuil d'efficacité que l'on situe à environ 3.000.000 FB par an pour une unité de recherche en Sciences sociales.

Dans une lettre qu'il adressait le 6 juin 1957 au Président Marcel Grégoire, le Secrétaire général Victor Crabbe dit ceci :

« La comptabilité de l'Institut n'était pas tenue avant le 1^{er} janvier (NDLR : 1957). Je me suis permis de téléphoner à M. Strowel pour lui demander de faire les recherches nécessaires dans les papiers qui se trouvent encore chez lui. »

De fait, il n'y a guère de documents dans les archives qui nous indiquent de manière systématique quel fut le financement de l'Institut de ses débuts jusqu'au secrétariat de Victor Crabbe.

Quelques lettres sauvées par inadvertance de la destruction, l'un ou l'autre compte-rendu de séance du Conseil d'Administration laissent supposer sans équivoque possible que les ressources de l'Institut étaient peu élevées parce qu'il y avait moins de 100 membres qui payaient une cotisation annuelle de 100 F jusqu'en 1958, parce que les services publics étaient parcimonieux dans l'attribution des subsides (par exemple 25.000 F en 1956, Ministère de l'Instruction publique). Il n'y avait ni livres ni revue, donc aucunes recettes. L'Institut n'avait bénéficié d'aucuns fonds au départ, si ce n'est le don de 5.000 FB fait par Jean

Meynaud, Secrétaire général de l'Association internationale de Science Politique au nom de celle-ci lors de la création de l'Institut.

L'aide vint des banques et de sociétés privées d'abord, de la Fondation universitaire dès 1960, de l'Etat, des provinces et de quelques autres institutions publiques enfin. Encore que les premières n'accordassent leur libéralité moins à l'Institut qu'à quelques hommes.

Il n'en faut pour preuve que la lettre du 22 décembre 1957 adressée par Walter J. Ganshof van der Meersch à Victor Crabbe :

« J'ai bien reçu votre lettre du 16 décembre 1957, relative aux subventions accordées à l'Institut.

» Ce sont là des interventions obtenues au titre personnel, et dans des conditions particulières, en raison des relations que soit le Président, soit moi-même, avons avec des dirigeants de certaines sociétés financières ou industrielles... »

Ces deux dirigeants partis, les subsides vinrent encore, preuve de la stabilité acquise par l'Institut.

La Fondation Universitaire cessa d'allouer une aide financière dès le moment (1969) où l'apport financier du Ministère de l'Education nationale dépassa le million de francs.

En 1970, 75 % des recettes de l'Institut provenaient du Ministère de l'Education nationale. Mais il fallut dix ans de démarches (1954-1964) pour que le principe en soit acquis et six ans (1964-1970) pour que le subside devînt suffisant.

Selon le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 5 mai 1954, l'avoir disponible à cette date était de 30.500 FB.

Au cours du printemps 1957, le Président et le Secrétaire général échangèrent par lettre leurs propositions d'affecter l'encaisse de 160.000 F comme suit :

a) 100.000 F à l'achat de bons de caisse d'une institution publique.

b) 60.000 F aux dépenses de l'année académique 1957-1958, c'est-à-dire aux conférences, aux colloques, aux charges du secrétariat, au loyer de l'unique bureau qui absorbait à lui seul 20.000 F.

Nous renvoyons les lecteurs au tableau comparatif et au graphique ci-après.

Nous donnons ensuite la liste des institutions ayant accordé leur aide à l'Institut.

Evolution des recettes et des dépenses de 1957 à 1970 (en francs belges - valeur de l'année)
(Les archives ne contiennent aucune pièce probante pour la période antérieure au 1^{er} janvier 1957)

<u>DEPENSES</u>	1-1 / 31-8-1957	1957 - 1958	1958 - 1959	1959 - 1960	1960 - 1961	1961 - 1962	1962 - 1963	1963 - 1964	1-9 / 31-12-1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
I. Res Publica (impression, droits d'auteur, publicité)			58.230	119.031	226.286	234.763	263.950	248.235	88.859	340.160	201.750	147.966	219.709	219.454	315.638
II. F. R. S. F. C.															
1. Personnel scientifique									54.950		734.024	646.648	688.508	385.094	353.072
2. Personnel technique									20.140		24.000	15.000	-	-	367.024
3. Personnel administratif									26.500	863.558	26.000	19.500	160.140	371.589	145.757
4. Charges patronales									-	-	106.678	121.053	87.374	72.697	119.867
5. Déplacements							70.091	150.728			18.150	14.627	-	18.648	7.588
6. Enquêtes / équipement											39.034	2.060	45.882	19.500	-
7. Loyer										15.093		25.000	45.625	37.192	81.250
8. P. T. T.										(tous les postes sauf II. 14)	9.887	2.222	50.238	45.455	19.476
9. Cotisations-abonnements											50.000	50.000	14.892	10.000	30.459
10. Publications				138.210	85.221	2.120		26.000	108.861		-	332.933	216.903	356.899	523.530
11. Frais financiers										108.911	2.785	2.200	22.349	10.356	20.489
12. Colloques									39.300				17.166	39.360	71.859
13. Congrès													-	-	57.969
14. Prestations de tiers						8.431			3.625	25.066			28.501	143.046	77.340
15. Entretien													2.602	4.278	9.378
16. Documentation - biblioth.													6.780	29.551	4.959
17. Livres													29.567	-	20.254
18. Divers												5.280	3.705	6.813	6.072
III. Réunions, séminaires, conférences	(9.424 (10.199)	(1.480 (16.522)	(93.633 (65.209)	100.702 71.635	14.015	64.236	56.155 298.015	29.880 24.464	4.028 -	57.487 52.234	203.308	1292.403	-	-	-
IV. Secrétariat général					87.158	107.578	236.010	88.668	-	-					
1.) Indemnités	-	58.084	30.321	25.414	8.086	33.932	24.173	15.300		96.710	102.000	74.500	102.000	97.000	105.000
2.)															
3. Fournitures	15.846	24.032	19.336	14.183	11.994	15.092	19.071	12.349	25.619	2.403	1.805	9.768))	16.906
4. Documentation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-))	1.939
5. Cotisations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.225	3.883)24.857)	76.082
6. Divers	24.452	-	1.385	1.828	1.566	-	1.625	325	50	2.910	7.410	520))	13.333
7. Timbres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20.295	10.337	6.167))	4.599
8. Frais financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-))	4.030
9. Loyer	-	20.000	21.250	22.500	22.500	22.500	22.500	22.500	11.250	11.250	25.000	-	-	-	-
Total des dépenses	59.921	120.118	299.364	493.503	456.820	488.652	991.590	618.449	383.182	1596.577	1565.393	2771.730	1766.798	1974.602	2378.310

<u>RECETTES</u>	1-I / 31-8-1957	1957 - 1958	1958 - 1959	1959 - 1960	1960 - 1961	1961 - 1962	1962 - 1963	1963 - 1964	1-9 / 31-12-64	1965	1966	1967	1968	1969	1970
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
I. Abonnements - cotisations - ventes - colloques															
I-1 - abonnements Res Publica et cotisations	- 7.450	- 46.975	130.028	158.331	180.115	193.132	186.654	163.510	33.750	175.192	210.054	236.663	296.669	235.538	251.535
I-2 - ventes ouvrages	-	14.321	10.807	69.824	129.930	38.014	7.945	6.741	39.417	68.640	25.922	14.860	111.631 22.256	20.306	93.930 26.045
I-3 - colloques	-	-	58.250	73.850	10.275	20.000	128.444	64.166	40.000	2.400	(17.858 95.000	193.403 Congrès IPSA	-	50.000	64.200
II. Subsidés															
II-1 - Publication Min. Ed. Nat.	-	-	35.000	45.000	45.000	50.000	60.000	60.000	60.000	-	90.000	90.000	90.000	90.000	90.000
II-2 - FRSF Min. Ed. Nat.	-	-	-	-	-	-	150.000	258.333	221.667	731.250	1211.250	905.000	1145.000	1401.000	1600.000
II-3 - Subsidés banques, entreprises, provinces	139.500	110.000	82.000	97.500	99.750	163.250	153.250	126.750	30.000	89.000	121.000	86.000	112.000	115.500	106.000
II-4 - Subside Fondation Univ.	-	-	-	50.000	50.000	50.000	75.000	75.000	-	75.000	75.000	75.000	50.000	-	-
II-5 - Autres	-	-	-	-	-	-	96.400 subside lancement section NI.	-	30.000	3.121	2.500	1087.137 Congrès IPSA	-	25.437	52.062
III. Intérêts et tiers															
III-1 - intérêts	9.883	2.833	9.621	5.305	1.050		3.209	361	361	619	6.385	6.980	5.312	5.096	5.633
III-2 - remboursements divers	-	1.000	995	2.001	3.170	733	211	104	795	1.703	874	2.178	6.543	33.814	37.148
Total des recettes	156.833	175.129	326.701	501.811	519.290	515.129	861.113	754.965	455.930	1149.359	1855.833	2687.221	1839.411	1976.691	2326.553
Disponible (au début de l'exercice budgétaire)	78.521	175.433	230.444	265.733	274.041	336.505	362.982	232.505	(**)	305.253	-141.965 (déficit)	148.475	63.966 (***)	136.579 (****)	138.668 (****)

COMMENTAIRES : Recettes 1953-1954 : \pm 57.000 francs.

Recettes 1954-1955 : \pm 27.000 francs.

(1) Début gestion Victor Crabbe.

(2), (3), (4), (5), (6), (7), (8) Année académique 1^{er} septembre/31 août.

(**) (9) Comptes de passage année académique - année civile.

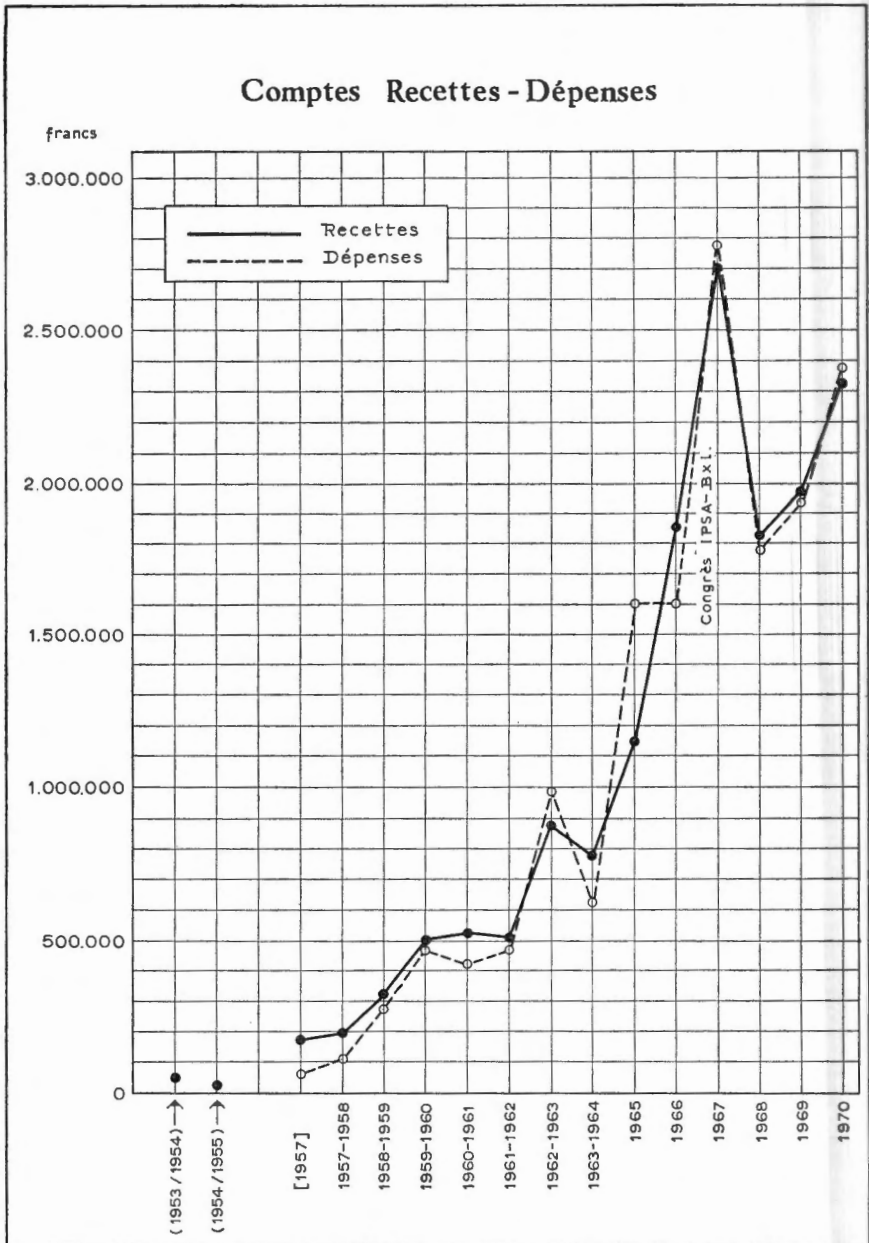
(10), (11), (12), (13), (14), (15) Années civiles.

(12) Année du Congrès Mondial IPSA organisé à Bruxelles par l'Institut.

(***) Premier bilan dûment conçu au plan comptable. Il faut ajouter au disponible le portefeuille de 100.000 francs, antérieurement inclus dans le disponible, dorénavant à l'actif du bilan.

(****) Ajouter au disponible le portefeuille de 100.000 francs.

Disponibles. — Certains montants des disponibles indiqués dans les comptes annuels recettes-dépenses contenaient des sommes déjà comptabilisées dans un compte antérieur. Toute la comptabilité a donc été recalculée et rectifiée.



Subsides des institutions bancaires et privées et des provinces.

Banque Centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi (jusque 1959).
Société du Haut-Uélé et du Nil (jusque 1959).
S.A. Philips (jusque 1967).
Cie belge d'Assurances Générales-Vie.
Banque de Paris et des Pays-Bas (jusque 1960).
S.A. « La Royale Belge ».
Grand Bazar d'Anvers (jusque 1960).
Groupe Josi.
Crédit Communal de Belgique.
Société Nationale de Crédit à l'Industrie.
Caisse Générale d'Epargne et de Retraite.
Banque Nationale.
Agence Rossel.
Brufina.
Société internationale forestière et minière du Congo (jusque 1960).
Fédération des Patrons catholiques de Belgique (en 1960).
Electrobel.
Banque d'Anvers.
Union minière du Haut-Katanga (jusque 1960).
Caisse Centrale de Crédit à l'Industrie (jusque 1960).
Société Solvay.
Banque de Bruxelles.
Ciments d'Obourg.
J.A. Bekaert (depuis 1969).
Kredietbank (depuis 1969).
Bank van Brussel (depuis 1969).
Banque Lambert (depuis 1969).
Province du Brabant.
Province du Hainaut.
Province de Liège (8 abonnements).
Province de Namur.
Province d'Anvers (8 abonnements).
Province de Flandre occidentale (7 abonnements).

3. DIRECTION DE L'INSTITUT

(Conseil d'Administration — Présidents — Secrétaires généraux —
Direction de la revue — Bureau — Conseil scientifique)

Quarante-quatre personnalités belges ont siégé ou siègent au Conseil d'Administration de l'Institut, organe directeur de 1951 à 1965 et pouvoir souverain depuis cette dernière date. Douze hommes au début, résolus à faire une place à la Science Politique, comme les douze hommes en colère de Reginald Rose faisant le procès d'un prévenu dont on ignore beaucoup.

Deux de ces personnalités sont toujours membres du Conseil d'Administration : Marcel Grégoire qui incarna l'Institut à la présidence pendant quinze ans de 1954 à 1969, Maurice-Pierre Herremans qui fut le premier Secrétaire général de 1951 à 1954.

Parmi les douze premiers administrateurs, on comptait 7 juristes, 1 historien, 3 sociologues et 1 politiste ; auxquels il convient d'associer Georges Dor, André Molitor, Jean Van Houtte, Frans Van Kalken qui complétaient l'Assemblée générale constitutive du 18 avril 1951.

Depuis 1970, le Conseil d'Administration compte 30 membres (le maximum statutaire) dont dix ont plus ou près de quinze ans de fonction et un autre tiers une longue activité au sein de l'Institut. Garantie de stabilité s'il en est.

Trois Présidents d'envergure, de grande efficacité, confondus avec leur fonction : le chanoine Jacques Leclercq, le créateur, décédé récemment ; l'ancien ministre Marcel Grégoire, l'âme et la conscience de l'Institut ; le professeur Léo Moulin, homme de renommée internationale.

Quatre secrétaires généraux et un adjoint, ainsi que 3 « Generale Sekretarissen » depuis 1962, membres ou non du Conseil d'Administration, ont eu la responsabilité de matérialiser l'ambition généreuse des fondateurs, de concrétiser les idées nécessairement fluctuantes d'une jeune institution :

Maurice-Pierre Herremans dont le tort fut d'avoir raison trop tôt en voulant faire de l'Institut le reflet de l'Association internationale de Science Politique ; Lucienne Talloen, prise au piège de la transition entre la volonté scientifique et la nouvelle tendance de haute vulgarisation ; Roger Strowel, qui fut adjoint à Lucienne Talloen et qui la remplaça en 1956 ; Victor Crabbe auquel on ne saurait assez rendre hommage, aux qualités incomparables qui donna à la vulgarisation un rendement élevé ; André Philippart, l'auteur du présent rapport, en action depuis dix ans déjà et qui a cru bon cumuler depuis 1967 ses

A. Conseil d'Administration (18 avril 1951 - 14 septembre 1971).

- Membres du premier Conseil d'administration.
- * Membres du Conseil d'administration actuel.

MEMBRES (Date de nomination)	Fin de mandat (décès ou démission)	Durée du mandat (années)
18 avril 1951		
● Buttgenbach André	13 octobre 1954	3
● Dehousse Fernand	13 octobre 1954	3
● De Visscher Paul	Décembre 1963	12
● Dhondt Jean	13 octobre 1954	3
● Ganshof v.d. Meersch Walter	Décembre 1963	12
● Goormaghtigh John	18 janvier 1957	6
* Grégoire Marcel	—	20
* Herremans, Maurice Pierre	—	20
● Leclercq Jacques (†)	18 janvier 1957	6
● Smets Georges (†)	8 février 1961 (décès)	10
20 octobre 1951		
● Clémens René	13 octobre 1954	3
● Frédéricq Louis	13 octobre 1954	3
13 octobre 1954		
Haesaert J.-P.	14 juin 1965	11
* Harmel Pierre	—	17
Talloon Lucienne	5 décembre 1956	2
* Molitor André	—	17
* Troclet Léon E.	—	17
13 octobre 1956		
* Van Houtte Jean	—	15
18 janvier 1957		
Doucy Arthur	30 septembre 1959	2
Duvieusart Jean	24 février 1971	14
* Fayat Henri	—	14
* Gyselynck Léon	—	14
* Mast André	—	14
* Wigny Pierre	—	14
16 décembre 1959		
* Declerck Richard	—	12
12 décembre 1962		
Janne Henri	10 juin 1970	8
* Opdebeeck Léopold	—	9
* Spaak Paul-Henri	—	9
9 septembre 1964		
* Claes Lode	—	7
Crabbe Victor	21 janvier 1970	6
25 janvier 1966		
* Moulin Léo	—	5
28 septembre 1966		
* De Meyer Jan	—	4
* De Raeymaecker Omer	—	4

MEMBRES (Date de nomination)	Fin de mandat (décès ou démission)	Durée du mandat (années)
18 avril 1967		
* Aubert Roger	—	3
21 janvier 1970		
* Bernard Stéphane	—	1
* Boeynaems Maurits	—	1
* Buch Henri	—	1
* Buchmann Jean	—	1
* Gérard-Libois Jules	—	1
* Goossens Charles	—	1
* Luykx Théo	—	1
* Van Bogaert Elie	—	1
* Van Isacker Karel	—	1
10 juin 1970		
* Goriely Georges	—	1
* Naessens Maurits	—	1

actuelles fonctions à l'Institut avec celles similaires à l'Association internationale de Science Politique (la synthèse que M. P. Herremans souhaitait peut-être). Depuis fin 1962, un Secrétaire général néerlandophone est associé aux destinées de l'Institut, au même titre et au même niveau que son homologue francophone. Trois personnes ont occupé la fonction : Lode Claes, l'un des politistes les plus attachés à l'Institut ; Wilfried Dewachter, représentant éminent de la Jeune Science Politique ; Hugo Van Hassel dont l'amitié qui nous lie m'empêche de dire combien sa présence et son travail sont utiles à l'Institut.

La direction de la revue *Res Publica* a été assumée en titre par André Molitor, d'abord, en 1959 ; par Jan De Meyer, ensuite, jusqu'à ce que soit mis fin à la fonction en 1970. Mais c'est à son Rédacteur en chef Léo Moulin que depuis sa fondation ont incombé toutes les tâches de composition. L'aspect matériel de la revue est du ressort des compétences des secrétaires généraux. Depuis un an, Wilfried Dewachter exerce les fonctions de « Hoofdredakteur », aux côtés de Léo Moulin.

L'idée d'un Comité de Rédaction de la revue remonte à ses origines en 1958, mais il ne fut guère aisé de la rendre effective. Un comité a fonctionné de début 1965 à fin 1969 ; il a été dissous, la plupart de ses membres étant devenus entretemps des personnages importants, occupés par de multiples activités. Un nouveau Comité de Rédaction vient d'être reconstitué. Il fonctionnera dès octobre 1971.

Un Bureau et un conseil scientifique complètent l'appareil de décision et de gestion de l'Institut.

Très souvent, leurs membres siègent en commun afin de ne pas multiplier les séances administratives, pour être assuré aussi que les décisions ne soient cautionnées que par quelques assidus, car il en est de l'absentéisme à l'Institut comme partout (forcément puisque les mêmes hommes sont mandatés dans de nombreux organismes).

Ci-après l'inventaire exhaustif des organes, de leur composition et des fonctions. Cet inventaire a été établi sur la base des délibérations du Conseil d'Administration ainsi que des annexes au *Moniteur Belge*.

B. Présidents.

Jacques Leclercq : 18 avril 1951 — 13 octobre 1954.

Marcel Grégoire : 13 octobre 1954 — 19 novembre 1969.

Léo Moulin : depuis le 19 novembre 1969.

(Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 1969, la durée du mandat présidentiel a été fixée à trois ans avec la possibilité d'un seul renouvellement.)

C. Vice-Présidents.

Georges Smets : 18 avril 1951 — 8 février 1961 (décès).

Jean Van Houtte : depuis le 19 septembre 1962.

D. Secrétaires généraux*

Maurice-Pierre Herremans : 18 avril 1951 — 13 octobre 1954 (remplacé de fait par Lucienne Talloen à partir du 5 mai 1954).

Lucienne Talloen : 13 octobre 1954 — 5 décembre 1956.

Roger Strowel : fut secrétaire général-adjoint de Lucienne Talloen (selon les archives, M. Strowel ne fut jamais nommé comme secrétaire général mais exerça en fait ces fonctions en 1956).

Victor Crabbe : 5 décembre 1956 — 9 septembre 1964.

André Philippart : depuis le 9 septembre 1964 (a assisté Victor Crabbe comme adjoint, sans titre, de décembre 1960 à septembre 1964).

E. Generale Sekretarissen.

Lode Claes : 19 septembre 1962 — 9 septembre 1964.

* John GOORMAGHTIGH considéré par tradition comme secrétaire général n'a jamais fait l'objet d'une nomination officielle à ce titre.

Wilfried Dewachter : 9 septembre 1964 — 28 avril 1965.

Hugo Van Hassel : depuis le 28 avril 1965.

F. Administrateurs-trésoriers.

Maurice-Pierre Herremans : 18 avril 1951 — 31 décembre 1956.

Victor Crabbe : 1^{er} janvier 1957 — 22 février 1968.

Léon Gyselynck : depuis le 22 février 1968.

G. Res Publica.

Directeurs : *André Molitor* : 3 octobre 1958 — 16 décembre 1959.

Jan De Meyer : 16 décembre 1959 — 21 janvier 1970.

Rédacteur en chef : *Léo Moulin* : depuis le 3 octobre 1958.

Wilfried Dewachter : depuis le 21 janvier 1970.

H. Bureau.

L'article 20 des statuts de l'ASBL stipulait, sans autres précisions « le Conseil d'Administration nomme le bureau parmi ses membres ». Cette disposition ne s'imposait guère avec 12 administrateurs.

Les articles 14, 19 et 20 des statuts de l'Etablissement d'Utilité publique confèrent au Bureau — composé de sept membres au plus du CA — des attributions précises : « le bureau étudie et soumet au Conseil d'Administration toutes les questions dont celui-ci doit être saisi ; il veille à l'exécution des décisions du Conseil d'Administration en se conformant à ses instructions et, d'une manière plus générale, contrôle l'administration et la gestion de toutes les affaires de l'Institut ».

Dans les faits, le bureau est devenu un organe collégial de gestion, travaillant étroitement avec le Président et les Secrétaires généraux, qui assistent aux réunions.

Composition.

Septembre 1965 à décembre 1969 :

Marcel Grégoire, Président (ex officio).

Jean Van Houtte, Vice-Président (ex officio).

Victor Crabbe, Administrateur-Trésorier (ex officio).

Lode Claes, membre.

Léon Gyselynck, membre.

Depuis janvier 1970 :

Léo Moulin, Président (ex officio).

Jean Van Houtte, Vice-Président (ex officio).

Léon Gyselynck, Administrateur-Trésorier (ex officio).
Maurits Boeynaems (membre).
Lode Claes (membre).
Jules Gérard-Libois (membre).
Maurice-Pierre Herremans (membre).
Stéphane Bernard (membre suppléant).
Henri Buch (membre suppléant).
Jean Buchmann (membre suppléant).
Théo Luykx (membre suppléant).

I. Conseil scientifique.

Créé par l'article 14 des nouveaux statuts, le Conseil scientifique reçut pour mission initiale de suivre le programme de recherche et d'inventaire des archives des partis politiques.

Afin d'établir une coordination harmonieuse entre le Conseil Scientifique et le Conseil d'Administration, ce dernier décida le 23 janvier 1967 de coopter comme administrateur le président du Conseil scientifique.

Il décidait par ailleurs d'informer automatiquement tous les membres des deux Conseils dans un sens comme dans l'autre. Le Conseil scientifique fut consulté de la manière la plus directe par des réunions conjointes des deux Conseils. Il faut chercher dans cette osmose l'origine de l'extension du Conseil d'Administration par l'introduction en son sein de 7 membres du premier Conseil scientifique. Ce bouleversement au début 1970 permit de redonner vie au Conseil d'Administration et d'élargir le champ des collaborateurs par l'adjonction de jeunes politistes aux personnalités qui avaient préféré rester au Conseil scientifique.

Composition.

1965 :

R. Aubert*, Président.

J. Bartier, M. Boeynaems, J. Buchmann*, J. De Meyer*, R. Demoulin, J. Dhondt, J. Gérard-Libois*, Ch. Goossens*, H. Haag, M. Liebman, Th. Luykx*, E. Sabbe, J. Stengers et J. Willequet, membres.

1970 :

Th. Luykx*, Président.

J. Bartier, St. Bernard*, M. Boeynaems*, H. Buch*, J. Buchmann*,

* Nommés administrateurs.

M. Claeys-Vanhaegendoren, R. Demoulin, W. Dewachter, J. Dhondt, J. Gérard-Libois*, Ch. Goossens*, G. Goriely*, H. Haag, M. Liebman, R. Maes, A. Philippart, I. Rens, J. Stengers, H. Van Hassel, G. Van Oudenhove, A. Vranckx, J. Willequet et C. Wijffels.

*
**

Le Conseil d'Administration a tenu un grand nombre de séances, plus de 55 en vingt ans.

Pour la période de 1951 à 1964, les archives étant incomplètes, il est impossible d'en déterminer le nombre exact. Il a siégé à coup sûr aux dates suivantes : 20 octobre 1951, 20 octobre 1952, 15 mars 1954, 5 avril 1954, 5 mai 1954, 13 octobre 1954, 6 juin 1956, 4 juillet 1956, 13 octobre 1956, 5 décembre 1956, 18 janvier 1957, 15 février 1957, 20 mars 1957, 15 mai 1957, 27 septembre 1957, 29 novembre 1957, 7 février 1958, 26 mars 1958, 3 octobre 1958, 10 décembre 1958, 17 décembre 1958, 11 février 1959, 15 avril 1959, 30 septembre 1959, 16 décembre 1959, 12 mai 1960, 6 septembre 1960, 7 décembre 1960, 15 février 1961, 12 décembre 1962.

Pour la période 1964-1970, les procès-verbaux ont été datés, codés et classés. Les séances eurent lieu : 3 juin 1964, 9 septembre 1964, 8 décembre 1964, 6 janvier 1965, 28 avril 1965, 13 mai 1965, 8 juillet 1965, 22 septembre 1965, 25 janvier 1966, 28 septembre 1966, 28 novembre 1966, 23 janvier 1967, 18 avril 1967, 26 juin 1967, 6 septembre 1967, 8 novembre 1967, 22 février 1968, 14 mai 1968, 26 octobre 1968, 18 février 1969, 30 septembre 1969, 21 janvier 1970, 4 mai 1970, 12 novembre 1970.

4. STATUTS

L'Institut Belge de Science Politique fut constitué à ses origines en Association sans But Lucratif. Les statuts furent publiés aux Annexes du *Moniteur Belge* du 21 juillet 1951 (n° 1913, pp. 754-757).

Après quatorze ans de fonctionnement sous cette forme organique, au cours desquelles les assemblées générales étaient composées de quelques membres du Conseil d'Administration et de quelques membres de l'Institut, le moment fut estimé favorable le 9 septembre 1964, lors du changement de secrétaire général, de transformer l'Institut en Etablissement d'Utilité publique. Car était en gestation à ce moment-là

* Membres du Conseil d'administration également.

la réforme du financement de la Recherche scientifique fondamentale collective dont dépendait le sort et la viabilité de l'Institut. Cette réforme prit corps par l'Arrêté royal du 18 janvier 1965 et l'Arrêté royal du 14 avril 1965.

Ces deux arrêtés reconnaissaient le droit aux Ministres compétents d'encourager par voie de subsides diverses activités scientifiques dites « d'initiative ministérielle » en vertu de certains critères, notamment : la nécessité de coordonner et de développer les services de documentation, la mise en œuvre de programmes de recherche complémentaires à ceux des universités et des établissements scientifiques. A l'époque, la Science Politique n'avait guère droit de cité dans les universités. Les choses ont évolué depuis. Elle n'avait aucune place dans les établissements scientifiques. Il en est toujours ainsi.

L'Institut apparaissait donc comme le seul organe pouvant assumer cette coordination.

L'Institut/ASBL fut donc dissout par l'Assemblée générale du 15 février 1965. Ses droits, ses obligations, ses avoirs étaient transférés le jour même à l'Etablissement d'Utilité publique. Le Procès-verbal de cette Assemblée générale extraordinaire de dissolution fut transmis pour homologation au Tribunal de Première Instance. L'agrégation fut demandée au Ministre de la Justice. La signature de l'acte constitutif de l'Institut eut lieu devant le notaire van der Meersch à Bruxelles, le 30 mars 1965.

La fondation de l'Etablissement d'Utilité publique fut approuvée par l'Arrêté royal du 14 juin 1965 (*Moniteur belge* du 19 juin 1965, n° 118). Les statuts furent publiés en annexe n° 3715 du *Moniteur belge* du 8 août 1965. Ils sont reproduits ci-après.

**Institut belge de Science politique,
établissement d'utilité publique, à Bruxelles**

S T A T U T S

TITRE 1^{er}. — *Dénomination et siège de l'Institut*

Article 1^{er}. L'établissement d'utilité publique est dénommé en français : « Institut belge de Science politique », en néerlandais : « Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek ».

Il sera désigné dans les présents statuts par le terme « Institut ». Les droits et les obligations de l'Institut remonteront à la date du présent acte.

Art. 2. Le siège de l'Institut est établi dans une commune de l'agglomération bruxelloise à un endroit précisé par décision du Conseil d'Administration.

Pour la première fois, il est fixé à Ixelles, rue des Champs-Élysées, 43.

TITRE II. — *Objet*

Art. 3. L'Institut a pour objet :

a) l'étude de questions qui entrent dans le cadre des sciences politiques ;

b) la coordination des efforts entre les spécialistes belges de ces disciplines et les groupements étrangers et internationaux de même nature.

Il remplira cette mission, notamment :

1) en créant un centre de documentation et de recherche en matière de sciences politiques ;

2) en encourageant la recherche scientifique, l'enseignement existant et la haute information en ce domaine ;

3) en prenant, s'il y a lieu, toute autre initiative utile à cet effet ;

4) en publiant des ouvrages, des périodiques ou de la documentation se rapportant aux matières rentrant dans son objet social ;

5) en organisant des journées d'études, des congrès nationaux ou régionaux et des conférences.

Art. 4. L'Institut peut prendre toutes mesures jugées utiles à la réalisation de son objet et, à cet effet, peut notamment être propriétaire de tous biens meubles ou immeubles.

TITRE III. — *Administration de l'Institut*

Chapitre I^{er}. — Conseil d'Administration

Art. 5. L'Institut est administré et représenté par un Conseil d'Administration composé de dix membres au moins et de trente membres au plus.

Art. 6. La durée du mandat d'administrateur est de six ans.

Art. 7. Les administrateurs sont nommés par le Conseil d'Administration en fonction.

Art. 8. Les fonctions d'administrateur prennent fin par décès, démission, incapacité civile ou expiration du mandat visé à l'article 6.

Art. 9. Tout administrateur en fonctions ne peut exercer que deux mandats de six ans, sauf dérogation préalablement décidée par le Conseil d'Administration.

Art. 10. Le Conseil d'Administration peut inviter à titre consultatif à ses réunions telle autre personne, même de nationalité étrangère, qu'il juge qualifiée.

Art. 11. Le Conseil d'Administration détermine la politique générale de l'Institut.

Il se réunit chaque fois que l'intérêt de l'Institut l'exige. A la première réunion de chaque année civile, il entend le rapport de gestion de l'exercice écoulé et l'arrête définitivement. A la dernière réunion de chaque année civile, il approuve le budget du prochain exercice.

Art. 12. Le Conseil d'Administration représente l'Institut. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui intéressent l'Institut, dans le cadre de la capacité la plus large reconnue par la loi aux établissements d'utilité publique.

Art. 13. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de l'Institut par le Conseil d'Administration, poursuites et diligences de son président ou de l'administration délégué à cet effet.

Il sera fait rapport à leur sujet au Conseil d'Administration.

Art. 14. Le Conseil d'Administration choisit en son sein un président, un vice-président et un trésorier.

Le conseil élit également, dans ou hors de son sein, deux secrétaires généraux qui assistent à ses séances.

S'ils sont élus en dehors du Conseil, les secrétaires généraux n'ont que voix consultative.

Le Conseil peut constituer en son sein un bureau conformément à l'article 19. Il peut constituer en ou hors de son sein un conseil scientifique, dont il détermine la composition et les attributions.

Les fonctions de président, de vice-président, de trésorier ou de secrétaire général prennent fin, en tout cas, avec les fonctions d'administrateur de leurs titulaires.

L'article 9 leur est applicable.

Le Conseil d'Administration peut, en outre, désigner des membres correspondants, des membres lecteurs, des membres associés et des membres protecteurs.

Art. 15. Le président ou, à son défaut, le vice-président convoque et préside le Conseil d'Administration et le bureau.

Le Conseil d'Administration doit être convoqué, à la diligence du président, à la demande d'un quart des membres du Conseil.

Art. 16. Tout administrateur absent ou empêché peut donner, par écrit, délégation à un autre administrateur pour le représenter à une réunion du Conseil. Un administrateur ne peut représenter plus de deux de ses collègues.

Art. 17. Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer que si trois de ses membres au moins sont présents ou représentés.

Le Conseil arrête, s'il y a lieu, son règlement d'ordre intérieur.

Art. 18. Les résolutions du Conseil sont prises à la majorité des suffrages des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de l'administrateur qui assume la présidence est prépondérante.

Chapitre II. — Bureau

Art. 19. Le Conseil d'Administration constitue, parmi ses membres, un bureau comprenant sept membres au plus.

Le président, le vice-président et le trésorier sont, de droit, membres du bureau.

Les secrétaires généraux de l'Institut assistent, en tout cas, à ses réunions.

Art. 20. Le bureau étudie et soumet au Conseil d'Administration toutes les questions dont celui-ci doit être saisi ; il veille à l'exécution des décisions du Conseil d'Administration en se conformant à ses instructions et, d'une manière plus générale, contrôle l'administration et la gestion de toutes les affaires de l'Institut.

Chapitre III. — du président, du vice-président et des secrétaires généraux

Art. 21. La gestion journalière de l'Institut incombe au président, assisté du vice-président et des deux secrétaires généraux.

La correspondance et les actes de gestion journalière portent la signature soit du président, soit du vice-président, soit des secrétaires généraux.

TITRE IV. — Ressources de l'Institut

Art. 22. Les ressources de l'Institut proviennent de son patrimoine, de ses revenus, de cotisations, de donations, de legs, de subventions, de pouvoirs publics, d'organismes d'intérêt public, d'organisations internationales ou supranationales ou de personnes privées, ainsi que du produit

de contrats conclus éventuellement dans le cadre de sa mission et de tous autres moyens auxquels il peut avoir recours.

TITRE V. — *Modification aux statuts*

Art. 23. Les statuts de l'Institut peuvent être modifiés par le Conseil d'Administration à la majorité des administrateurs en fonctions. Toutefois, les modifications aux statuts sont soumises à l'approbation du Roi.

TITRE VI. — *Dispositions diverses*

Art. 24. Au cas où la dissolution de l'Institut serait prononcée par les tribunaux, l'actif net de la fondation sera affecté à une œuvre ayant, autant que possible, un but et un objet analogues à ceux du présent établissement. Cette œuvre sera désignée par le Conseil.

Art. 25. Tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts sera réglé conformément aux dispositions de la loi du vingt-sept juin milneuf cent vingt et un accordant la personnalité civile aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique.

Sont nommés pour la première fois administrateurs :

MM. Lode Claes ; Victor Crabbe ; Richard Declerck ; Jean Duvieusart ; Henry Fayat ; Marcel Grégoire ; Léon Gyselynck ; Pierre Harmel ; Maurice Herremans ; Henri Janne ; André Mast ; André Molitor ; Léopold Opdebeeck ; Paul Spaak ; Léon Troclet ; Jean Van Houtte et Pierre Wigny.

Tous sont de nationalité belge.

Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek, instelling van openbaar nut, te Brussel

STATUTEN

TITEL I. — *Benaming en zetel van het Instituut*

Artikel 1. De instelling van openbaar nut wordt genoemd, in het Nederlands : « Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek », in het Frans : « Institut belge de Science politique ».

Het zal in deze statuten aangeduid worden met de term « Instituut ». De rechten en verplichtingen van het Instituut gaan in op de datum van deze akte.

Art. 2. De zetel van het Instituut wordt gevestigd in een gemeente van de Brusselse agglomeratie, bepaald bij beslissing van de raad van beheer.

De eerste maal wordt de zetel gevestigd te Elsene, Elyseese-Veldenstraat 43.

TITEL II. — *Doel*

Art. 3. Het doel van het Instituut is :

- a) de studie van vraagstukken uit de wetenschap der politiek ;
- b) de coördinatie van de werkzaamheden tussen de Belgische specialisten van dit vak en de vreemde en internationale groeperingen van dezelfde aard.

Het zal die opdracht onder meer vervullen :

- 1) door het oprichten van een documentatie- en onderzoekscentrum in zake wetenschap der politiek ;
- 2) door aanmoediging van het wetenschappelijk onderzoek, het bestaande onderwijs en de hogere opleiding op dit gebied ;
- 3) door, zo nodig, ieder ander daartoe dienstig initiatief te nemen ;
- 4) door werken, tijdschriften of documentatie uit te geven die verband houden met het maatschappelijk doel van de vereniging ;
- 5) door studiedagen, nationale of regionale congressen en voordrachten in te richten.

Art. 4. Het Instituut kan alle maatregelen nemen die nuttig geacht worden tot het verwezenlijken van zijn doel en kan daartoe eigenaar zijn van alle roerende en onroerende goederen.

TITEL III. — *Beheer van het Instituut*

Hoofdstuk I. — Raad van beheer

Art. 5. Het Instituut wordt beheerd en vertegenwoordigd door een raad van beheer die samengesteld is uit ten minste tien en ten hoogste dertig leden.

Art. 6. Het mandaat van beheerder duurt zes jaar.

Art. 7. De beheerders worden benoemd door de raad van beheer in functie.

Art. 8. Het ambt van beheerder eindigt door overlijden, ontslag, burgerlijke onbekwaamheid of verstrijken van het mandaat bedoeld in artikel 6.

Art. 9. Elke beheerder in functie kan slechts tweemaal een mandaat van zes jaar vervullen, behoudens afwijking waarover de raad van beheer vooraf beslist.

Art. 10. De raad van beheer kan iedere persoon die hij bevoegd acht, zelfs van vreemde nationaliteit, als raadgever op zijn vergaderingen uitnodigen.

Art 11. De raad van beheer bepaalt de algemene politiek van het Instituut.

Hij vergadert telkens als het belang van het Instituut dit vergt. Op de eerste vergadering van ieder burgerlijk jaar hoort hij het verslag over het beheer tijdens het verlopen verenigingsjaar en bekrachtigt het. Op de laatste vergadering van ieder burgerlij jaar keurt hij de begroting voor het volgende verenigingsjaar goed.

Art. 12. De raad van beheer vertegenwoordigt het Instituut. Hij heeft de meest uitgebreide macht om alle daden van beheer en beschikking te stellen die belang hebben voor het Instituut, binnen het raam van de ruimste bekwaamheid die door de wet aan de instellingen van openbaar nu wordt verleend.

Art. 13. Alle optreden in rechte, als eiser of als verweerder, geschiedt door de raad van beheer in naam van het Instituut, door toedoen en door bemiddeling van de voorzitter of de daartoe afgevaardigde-beheerder. Hierover wordt bij de raad van beheer verslag uitgebracht.

Art. 14. De raad van beheer kiest in zijn midden een voorzitter, een ondervoorzitter en een schatbewaarder.

De raad kiest ook, in zijn midden of daarbuiten, twee secretarissen-generaal die de vergaderingen bijwonen.

Worden de secretarissen-generaal buiten de raad gekozen, dan hebben zij enkel raadgevende stem.

De raad kan in zijn midden een bureau samenstellen, overeenkomstig artikel 19. Hij kan in zijn midden of erbuiten een wetenschappelijke raad oprichten waarvan hij de samenstelling en de bevoegdheid vaststelt.

Het ambt van voorzitter, ondervoorzitter, schatbewaarder of secretaris-generaal loopt in ieder geval ten einde samen met het ambt van beheerder van de titularis.

Artikel 9 is op hen toepasselijk.

De beheerraad mag daarenboven corresponderende leden, lezende leden, aangesloten leden en beschermende leden aanduiden.

Art. 15. De voorzitter of, bij ontstentenis, de ondervoorzitter roept

de raad van beheer en het bureau samen en neemt er het voorzitterschap van waar.

De raad van beheer moet, door toedoen van de voorzitter, worden samengeroepen indien één vierde van de leden van de raad erom vraagt.

Art. 16. Elke afwezige of verhinderde beheerder kan schriftelijk een andere beheerder machtigen om hem te vertegenwoordigen op een vergadering van de raad. Een beheerder kan slechts twee van zijn collega's

Art. 17. De raad van beheer kan slechts geldig beslissen indien ten minste drie leden aanwezig of vertegenwoordigd zijn.

De raad bepaald, zo daartoe reden bestaat, zijn huishoudelijk reglement.

Art. 18. De beslissingen van de raad worden genomen met meerderheid van stemmen van de aanwezige of vertegenwoordigde leden. Bij staking van stemmen geeft de stem van de beheerder die de vergadering voorziet de doorslag.

Hoofdstuk II. — Bureau

Art. 19. De raad van beheer stelt uit zijn leden een bureau samen dat ten hoogste zeven leden omvat.

De voorzitter, de ondervoorzitter en de schatbewaarder zijn van rechtswege lid van het bureau.

De secretarissen-generaal van het Instituut wonen in ieder geval de vergaderingen bij.

Art. 20. Het bureau bestudeert alle aangelegenheden die de raad van beheer dient te behandelen en legt ze hem voor; het waakt over de uitvoering van de beslissingen van de raad van beheer met inachtneming van zijn richtlijnen en houdt in het algemeen toezicht op de administratie en het beheer van alle zaken van het Instituut.

Hoofdstuk III. — Voorzitter, ondervoorzitter en secretaris-generaal

Art. 21. Het dagelijks bestuur van het Instituut hoort toe aan de voorzitter, bijgestaan door de ondervoorzitter en de twee secretarissen-generaal.

De brieven en de akten van dagelijks bestuur worden ondertekend door de voorzitter, de ondervoorzitter of de secretarissen-generaal.

TITEL IV. — Middelen van het Instituut

Art. 22. De middelen van het Instituut komen voor uit zijn bezit, zijn inkomsten, lidgelden, schenkingen, legaten, subsidies van openbare

overheden, van organismen van openbaar nut, van internationale of supranationale organisaties of van particulieren, evenals uit de opbrengst van overeenkomsten die het eventueel in het raam van zijn opdracht afsluit of uit andere middelen die het vermag aan te wenden.

TITEL V. — *Wijzigingen van de statuten*

Art. 23. De statuten van het Instituut kunnen gewijzigd worden door de raad van beheer met meerderheid van de beheerders in functie. De wijzigingen van de statuten worden evenwel onderworpen aan de goedkeuring van de Koning.

TITEL VI. — *Diverse bepalingen*

Art. 24. Wanneer de ontbinding van het Instituut door de rechtbanken mocht worden uitgesproken, zal het netto bezit van de stichting worden bestemd voor een werk waarvan het doel zoveel mogelijk overeenstemt met dat van de huidige stichting. Dit werk wordt door de raad aangewezen.

Art. 25. Al wat niet is voorzien in deze statuten wordt geregeld overeenkomstig de bepalingen van de wet van zevenentwintig juni negentienhonderd éénentwintig waarbij aan verenigingen zonder winstgevend doel en aan de instellingen van openbaar nut rechtspersoonlijkheid wordt verleend.

Worden voor de eerste maal tot beheerder benoemd :

De heren Lode Claes ; Victor Crabbe ; Richard Declerck ; Jean Duvieux ; Henry Fayat ; Marcel Grégoire ; Léon Gyselynck ; Pierre Harmel ; Maurice Herremans ; Henri Janne ; André Mast ; André Molitor ; Léopold Opdebeeck ; Paul Spaak ; Léon Troclet ; Jean Van Houtte en Pierre Wigny.

Allen hebben de Belgische nationaliteit.

5. ACTIVITES

1. Colloques, séminaires, congrès.
2. Conférences.
3. Revue *Res Publica*.
4. Publications.
5. Activités scientifiques.

L'Institut a mis en œuvre l'objet défini par ses statuts de la manière la plus complète qu'il était possible de le faire, compte tenu de ses ressources financières et des oppositions qu'il a parfois rencontrées.

Ci-après l'article 3 des statuts initiaux, dont le texte a été repris, sauf quelques nuances, dans les statuts de 1965 :

L'association a pour objet d'étudier les questions qui rentrent dans le cadre des sciences politiques, de promouvoir le progrès de celles-ci en Belgique, ainsi que de coordonner les efforts entre les spécialistes belges de ces disciplines ainsi qu'entre ces spécialistes et les groupements étrangers et internationaux de même nature.

Les moyens d'action de l'association sont notamment :

a) L'organisation de journées d'études, de congrès nationaux ou régionaux et de conférences.

b) La publication d'ouvrages et de périodiques se rapportant aux matières rentrant dans son objet social.

c) La création d'un centre de documentation en matière de science politique.

5.1. Colloques, Séminaires, Congrès.

Les trois types d'activités du présent paragraphe doivent être compris comme suit pour l'Institut :

— *Colloques* : approche scientifique d'une question politique par des théoriciens, des techniciens et des hommes d'action respectueux de l'esprit d'expression libre propre à l'Institut, dans les limites de la courtoisie, mais sans abandon, sans reniement.

Ces colloques ouverts à tous les membres de l'Institut et à des personnalités eurent un profond retentissement. Ils firent la renommée de l'Institut.

— *Séminaires* : réunion d'information ou de préparation à des colloques ou à des travaux collectifs.

— *Congrès* : il s'agit du VII^e Congrès mondial de l'Association internationale de Science politique organisé à Bruxelles par l'Institut en 1967.

Ci-après l'inventaire des colloques, séminaires et Congrès dans l'ordre chronologique avec indication de la publication éventuelle des travaux.

LE CONTRÔLE PARLEMENTAIRE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE.

17 mars 1956.

Président des débats : Paul de Visscher.*Rapports présentés par* :

Ch. Moureaux : le contrôle de la politique générale.

H. Lambotte : le contrôle parlementaire de la politique journalière.

A. Magain : le contrôle parlementaire de la politique budgétaire.

Henri Rolin : le contrôle parlementaire de la politique internationale.

Les rapports, les débats, les conclusions de ce colloque *ont été publiés* dans : « *Le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale — colloque du 17 mars 1956* ». Bruxelles, Editions de la Librairie Encyclopédique, 1957, 131 p. Collection Bibliothèque de l'Institut belge de Science politique, 1^{re} série, vol. 2.

LE PROBLÈME DES GRANDES AGGLOMÉRATIONS EN BELGIQUE.

17 novembre et 1^{er} décembre 1956.*Président des débats* : Victor Crabbe.*Exposés de* :

Maurice-Pierre Herremans : la création des grandes agglomérations en Belgique : le problème politique.

J. Haesaert et M. l'Abbé Fr. Houtart : plan pour une sociologie de la grande agglomération.

Etienne de la Vallée Poussin : le problème de l'urbanisme.

François Perin, Pierre Wigny, Jan De Meyer et A. Mast : les problèmes de la constitutionnalité des grandes agglomérations.

R. Picavet : l'organisation administrative des grandes agglomérations : les solutions passées.

R. Gruslin : une solution d'avenir.

Exposés, débats et conclusions *ont été publiés* dans : « *Le problème des grandes agglomérations en Belgique. Colloque organisé le 17 novembre et le 1^{er} décembre 1956* ». Bruxelles, Editions de la Librairie encyclopédique, 1957, 220 p., collection Bibliothèque de l'Institut belge de Science politique, 1^{re} série, vol. 3.

L'AVENIR POLITIQUE DU CONGO BELGE.

22 novembre 1958.

Président des débats : Arthur Doucy.*Rapport général* :

Arthur Doucy : le mouvement des idées relatives à l'avenir politique du Congo belge.

Interventions de Auguste Buisseret, Henri Botson, Gaétan Sébudandi, Elisabeth della Santa, Georges Housiaux, A. De schryver, Raymond Rifflet, Isidore Rwubusisi, Gaston Moulin, Paul Coppens et Henri Depage.

Le rapport général et les différentes interventions ont été rassemblés dans l'ouvrage : « *L'avenir politique du Congo belge. Colloque du 22 novembre 1958* ». Bruxelles, Editions de la Librairie encyclopédique, 1959, 127 p., collection Bibliothèque de l'Institut belge de Science politique, 1^{re} série, vol. 8.

L'AVENIR DU SYNDICALISME.

7 mars 1959.

Président des débats : Henri Fuss.

Rapports généraux présentés par :

L. Delsinne.

Antoon Breyne.

Marcel Grégoire : Les syndicats et la politique, rapport publié dans *Res Publica*, vol. I, 2^e semestre 1959, pp. 94-103.

ASPECTS ACTUELS DES PROBLÈMES DE LA DÉFENSE NATIONALE.

21 et 28 novembre 1959.

Président des débats : Marcel Grégoire.

Exposés de :

Lt. Gl. Chevalier de Selliers de Moranville, Gl. Wanty, Col. Close, Victor Werner et R. Pianet : problèmes généraux.

Col. Avi. E. de Bueger et Jan Peters : l'armée et la technique.

Lt-Col. B.E.M. Delperdange, Marcel Burstin et André Philippart : la part de l'armée dans la préparation de la jeunesse à la vie civile.

Gl-Major Gailly, Albert Peeters et Léo Moulin : la part de l'armée dans l'éducation civique.

Ch. del Marmol, Lt.-Col. M. Minette et Gl-Major Verbruggen : l'armée et l'économie.

Gl-Major I.F.M. Dupuis, Paul Bourgeois et André Molitor : l'armée et la recherche scientifique.

Maurice Masoin et Lt.-Col. Goedert : Incidence financière des charges de la Défense nationale.

Rapports, interventions et un avant-propos du Ministre de la Défense nationale Arthur Gilson ont été publiés dans « *Aspects actuels des problèmes de la Défense nationale. Colloque des 21 et 28 novembre 1959* ». Bruxelles, Institut belge de Science politique, 1960, 308 p., collection Bibliothèque de l'Institut belge de Science politique, nouvelle série, vol. 1.

3 décembre 1960.

CONCEPTION ET EXÉCUTION DES TÂCHES GOUVERNEMENTALES.

Président des débats : baron Snoy et d'Oppuers.

Rapports généraux de :

René Evalenko : les responsabilités dans la carence institutionnelle. Le Parlement. Structure et fonctionnement du gouvernement.

Maurice-Pierre Herremans : les responsabilités.

Baron Kervijn de Lettenhove : implications administratives d'une restructuration du gouvernement.

François Persoons : diagnostic de la fonction du gouvernement. Structure et fonctionnement du gouvernement.

Baron Snoy et d'Oppuers : le gouvernement.

Non publiés.

25 novembre 1961.

LES GROUPES DE PRESSION.

Ce colloque fut organisé avec la collaboration du Centre de Recherche et d'Information socio-politiques.

Président des débats : André Molitor.

Rapports présentés par :

Jean Meynaud : contribution à l'analyse de la pression des groupes.

Jean Ladrière : introduction à une étude des groupes de pression en Belgique.

Jules-Gérard Libois : un groupe de pression régionale.

Maurice-Pierre Herremans : le mouvement populaire flamand.

François Perin : le mouvement populaire wallon.

Les rapports précédés d'un avant-propos et suivis d'observations et questions de Victor Crabbe ont été reproduits dans *Res Publica*, vol. IV, 1962, n° 2, pp. 155-202.

Mars 1962.

SÉMINAIRE : LA QUESTION LINGUISTIQUE EN SUISSE.

Séminaire présidé par Marcel Grégoire, au cours duquel quatre personnalités suisses, spécialement invitées, ont fait des exposés :

Herman Weilenmann : les groupes linguistiques en Suisse.

P.D. Mario Pedrazzini : les principes du droit des langues en Suisse.

M.A. Meli : aspect statistique de la répartition des langues en Suisse.

Roland Ruffieux : les incidences politiques du plurilinguisme.

Ces communications ont été publiées dans *Res Publica*, vol. IV, 1962, n° 3, pp. 225-274.

L'Institut a été invité par la suite à envoyer une délégation officielle composée de MM. Maurits Boeynaems, Lode Claes, Victor Crabbe et Maurice-Pierre Herremans au colloque de Bâle sur le même sujet organisé les 25 et 26 mars 1966 par l'Association suisse de Science politique.

Ces délégués ont présenté les rapports suivants :

M. Boeynaems : l'armée et le plurilinguisme.

L. Claes : l'attitude des populations flamandes à l'heure actuelle.

V. Crabbe : la décentralisation en Belgique et ses incidences linguistiques.

M.-P. Herremans : historique de la question linguistique en Belgique et position de Bruxelles.

14 avril 1962.

POLITIEKE MACHTEN IN BELGIË TUSSEN DE TWEE WERELDOORLOGEN.

Premier colloque de la section néerlandaise de l'Institut, placé sous la présidence de Richard Declerck.

Rapports présentés par :

Jan Dhondt : de evolutie van de partijen tussen de twee wereldoorlogen.

Frans Maes : de Democratie tegenover de economische en financiële problemen en structuren.

Mgr Aloïs Simon : l'influence de l'Eglise sur la vie politique dans l'entre deux guerres.

A.W. Willemsen (Utrecht) : het vlaams-nationalisme als machtsfactor in de Belgische politiek tussen de twee wereldoorlogen.

Les rapports et les débats ont été publiés dans *Res Publica*, vol. IV, 1962, n° 4, pp. 369-408.

13 au 16 mai 1963.

LA DÉFENSE MILITAIRE DE L'EUROPE.

Colloque placé sous le patronage de l'OTAN et du gouvernement belge.

Colloque international

Président des débats : Henri Fayat.

Rapports présentés par :

Lt-Gén. Albert Crahay : les conséquences politiques et stratégiques des armes nouvelles.

Robert Rothschild : les conséquences politiques et militaires des armes nouvelles.

Pierre M. Gallois : l'OTAN. La défense de l'Europe occidentale, hier et aujourd'hui.

A. Kissinger : les Etats-Unis et l'Europe.

F.O. Miksche : les problèmes européens.

Les rapports, une introduction de Marcel Grégoire, un discours d'ouverture de Henri Fayat et des conclusions de Victor Crabbe ont été publiés dans *Res Publica*, vol. VI, 1964, n° 1, pp. 8-71.

2 septembre 1964.

SÉMINAIRE : L'ÉTAT DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES DANS LE DOMAINE DE LA SCIENCE POLITIQUE EN BELGIQUE.

L'initiative de cette réunion d'information revenait au professeur Val Lorwin qui dirigeait ces débats.

Participaient à cette réunion : R. Aubert, H. Bliss (USA), Jean Buchmann, Lode claes, Victor Crabbe, H. Daalder (Pays-Bas), Jan De Meyer, Wilfried Dewachter, Jules Gérard-Libois, Alain Lancelot (France), André Philippart, Jean Stengers et Jean Touchard (France).

Ce séminaire a fait l'objet d'un compte rendu photocopié qui peut être obtenu en photocopie.

27 février 1965.

SÉMINAIRE : LA FUSION DES INSTITUTIONS DES TRAITÉS EUROPÉENS ET, ENSUITE, DE CES TRAITÉS EUX-MÊMES.

Semaine organisé avec l'aide de la CEEA.

Rapports non publiés de MM. Albert Coppé et René Evalenko.

8-11 septembre 1966 (Huy - Spa).

L'AUTONOMIE COMMUNALE EN DROIT BELGE.

Colloque organisé conjointement par le service communal de Belgique et l'Institut belge de Science politique à l'invitation de la ville de Huy.

Direction : Paul Orienne.

Marcel Grégoire : rapport introductif.

André Mast : le contenu spécifique de l'intérêt communal.

Léon Moureau : le caractère territorial du pouvoir communal.

Victor Crabbe : l'incidence des lois et des règlements généraux sur l'étendue du pouvoir communal.

Henri Buch : intérêt général et pouvoir local.

Marcel Van Audenhove : les conditions financières de l'autonomie communale.

F.J. Croonenberghs : examen de la jurisprudence des cours et tribunaux et du Conseil d'Etat concernant l'autonomie communale.

Publiés dans : l'Autonomie communale en droit belge. Préface de Paul De Visscher. Union des villes et communes belges. Bruxelles, éd. F. Larcier, 1968, 438 pages.

18-23 septembre 1967.

VII^e CONGRÈS MONDIAL DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE SCIENCE POLITIQUE.

Organisé à Bruxelles par l'Institut.

Responsable : André Philippart.

Un compte rendu sur les thèmes et les débats a été publié dans Res Publica, 1967, n° 4, pp. 735-740.

Il serait trop long d'en exposer même l'essentiel dans le présent rapport.

Depuis ce Congrès, le secrétariat général de l'AISP est installé au siège de l'Institut à Bruxelles et occupé par le Secrétaire général de l'Institut.

15-16 novembre 1968 — 26-27 janvier 1969.

SÉMINAIRES SUR L'INSTAURATION D'UN RÉGIME POLITIQUE DE TYPE FÉDÉRAL EN BELGIQUE.

Voir le présent n° de *Res Publica* (1971, 3-4).

31 janvier-1^{er} février 1970.

BRUXELLES ET LE FÉDÉRALISME

Voir le présent n° de *Res Publica* (1971, 3-4).

17 octobre 1970.

SÉMINAIRE : LES ÉLECTIONS AMÉRICAINES DE NOVEMBRE 1970 : STRUCTURES, PROBLÈMES ET ENJEU. LE RÔLE DES MASS MEDIA.

Séminaire organisé avec le concours de l'ambassade des USA.

Président des débats : Charles Rebuffat.

Consultants :

Charles Cnudde (USA) : les structures et l'organisation des élections aux Etats-Unis.

Peter Grothe (USA) : l'influence de la jeunesse sur le processus politique.

P. Schenkkan (USA) : l'impact de la télévision sur ce processus politique.

Franklin (USA) : Observations et réflexions comparées d'un européen.

Non publiés.

13 février 1971.

LA POLITISATION DE L'ADMINISTRATION.

Président des débats : Léo Moulin.

Rapports généraux de :

Bernard Gournay (France) : la politisation de l'administration en France.

Hugo Van Hassel : het politiseren van de administratie.

Res Publica, vol. XIII, 1971, n° 2, pp. 161-242.

Les rapports et les interventions essentielles de cette réunion de spécialistes français et belges : Stéphane Bernard, Francis de Baecque, François Goguel, Edmond Jorion, André Molitor, Léo Moulin, Daniel Norrenberg, Jean Touchard.

5.2. Conférences.

L'Institut a organisé 134 conférences, dont 44 par des français et 20 par des personnalités d'autres pays, pour la plus grande part à Bruxelles, à la Fondation universitaire, et quelques-unes à Anvers, Liège, Mons, Charleroi, Gand et Tirlemont.

L'organisation de ces conférences a été suspendue *sine die* en 1968 afin de permettre la reconversion des activités de l'Institut.

Beaucoup de ces conférences ont été publiées, soit en volume les premières années, soit dans *Res Publica* par la suite. Elles furent parfois regroupées en cycle annuel sur un thème commun.

La réputation de l'Institut ainsi que la qualité des orateurs invités à exprimer leurs opinions ont été les seuls soutiens de ces cycles.

Les indemnités allouées aux conférenciers furent toujours très symboliques : 250 F jusqu'en 1957, 500 F jusqu'en 1961 et 1.000 F depuis cette dernière date.

D'aucuns n'en reçurent même jamais !

Trois conférences eurent lieu en 1952, celles de Raymond Aron, Maurice Duverger et Jean Rivero. Sur quels sujets, à quelles dates ? Les archives sont muettes.

Le démarrage réel des cycles de conférences se situe pendant l'année académique 1954-1955.

Public assidu entre 100 et 200 personnes avec des pointes de 300 auditeurs au cours des premières années. De moins en moins nombreux à partir de 1966 ; pour de multiples raisons, notamment la difficulté de choisir une heure non concurrente aux activités professionnelles et aux loisirs du soir, le coût d'une publicité efficace, la quasi assurance de la publication du texte de la conférence dans *Res Publica*.

De 1954 à 1968, de grandes conférences, des conférenciers éminents, très connus, puissants. La collection des textes représente un apport de grande qualité à la Science politique en Belgique.

En voici la liste :

Année académique 1954-1955.

THÈME : ASPECTS DU RÉGIME PARLEMENTAIRE BELGE.

26 octobre 1954 : le fonctionnement du régime parlementaire en Belgique par Pierre Wigny.

10 novembre 1954 : une répartition du travail entre les deux Chambres par Max-Léo Gérard.

26 novembre 1954 : la double mission du régime parlementaire par Henri Fayat.

12 janvier 1955 : sur l'efficiencé du régime parlementaire par Marcel Grégoire.

2 mars 1955 : faut-il réformer le régime parlementaire ? par Georgette Ciselet.

23 mars 1955 : le rôle du Parlement et des parlementaires dans les relations internationales par Henri Rolin.

20 avril 1955 : le régime parlementaire et l'opinion publique par Pierre Harmel.

La synthèse du cycle de conférences se retrouve dans « Réflexions sur le régime parlementaire belge » par Walter J. Ganshof van der Meersch.

Conférences et synthèse ont été publiées dans « *Aspects du régime parlementaire belge* ». Bruxelles, Editions de la Librairie encyclopédique, 1956, 144 p., collection Bibliothèque de l'Institut belge de Science politique, 1^{re} série, vol. 1.

Années académiques 1955-1956 et 1956-1957.

THÈME : ASPECTS DE LA SOCIÉTÉ BELGE.

7 décembre 1955 : le clergé et la communauté belge par le Chanoine Leclercq.

21 décembre 1955 : politique belge et hommes politiques par P. Tschoffen.

11 janvier 1956 : l'administration dans la Société belge par André Molitor.

25 janvier 1956 : le monde ouvrier dans la communauté belge par Henri Fuss.

22 février 1956 : la justice et la Société belge par Carlo Bronne.

21 mars 1956 : les milieux coloniaux dans la Société belge par A.S. Gérard.

25 avril 1956 : le monde des affaires dans la Société belge par Louis Camu.

15 mai 1956 : les constantes de la Société belge par Comte Louis de Lichtervelde.

7 novembre 1956 : Bruxelles et les Bruxellois dans la communauté belge par P. Goldschmidt-Clermont.

19 décembre 1956 : l'armée dans la communauté belge par Lt-Gén. F. Beernaerts.

9 janvier 1957 : les enseignants dans la communauté belge par Albert Peeters.

6 février 1957 : la femme dans la Société belge par M^{me} Pierre Wigny.

27 mars 1957 : la Wallonie et les Wallons dans la communauté belge par A. Delfosse.

10 avril 1957 : la Flandre et les Flamands dans la communauté belge par Max Lamberty.

Ces conférences ont été rassemblées dans un recueil « *Aspects de la Société belge* ». Bruxelles, Editions de la Librairie encyclopédique, 1958, 33 p., collection Bibliothèque de l'Institut belge de Science politique, 1^{re} série, vol. 5.

Conférences du cycle non publiées :

Le monde agricole dans la communauté belge par Charles Heger.

L'art et les artistes dans la communauté belge par Emile Langui.

Conférences hors cycle non publiées.

Démocratie libérale et entreprise dénationalisée par Jean Rivero (France).

Du citoyen à l'homme réel. Le peuple et la démocratie par Georges Burdeau (France).

Année académique 1957-1958.

THÈME : GRANDS PROBLÈMES DE LA SCIENCE POLITIQUE CONTEMPORAINE.

6 février 1957 : les échanges intercontinentaux au XIX^e et au XX^e siècle par André Siegfried (France).

23 octobre 1957 : la notion de dialogue dans les démocraties modernes par Georges Vedel (France).

18 novembre 1957 : l'OTAN par André De Staercke.

9 décembre 1957 : la productivité par Jean Fourastié (France).

8 janvier 1958 : la recherche scientifique et la politique par Marcel Florkin.

17 février 1958 : Est-Ouest par Paul Van Zeeland.

5 mars 1958 : la population dans le monde : essor ou déclin ? par Alfred Sauvy (France).

19 mars 1958 : la démocratisation des études par André Molitor.

14 avril 1958 : la politique énergétique par Pierre Ryckmans.

Ces exposés ont été publiés dans « *Grands problèmes de la Science politique contemporaine* ». Bruxelles, Editions de la Librairie encyclopédique, 1958, 199 p., collection Bibliothèque de l'Institut belge de Science politique, 1^{re} série, vol. 6.

Deux autres conférences dans le cycle ne semblent pas avoir été faites :

2 octobre 1957 : l'Eurafrique par Paul-Henri Spaak.

22 janvier 1958 : le Marché commun par Victor Larock.

Année académique 1958-1959.

THÈME : LES IDÉOLOGIES ET LEURS APPLICATIONS AU XX^e SIÈCLE.

Editorial : sur le concept d'idéologie par Vladimir Weidlé (France).

22 octobre 1958 : le XVIII^e siècle et la naissance des idéologies. Les idéologies du XIX^e siècle par Jean-Jacques Chevallier (France).

5 novembre 1958 : théorie et pratique du communisme par le R.P. Henri Chambre (France).

26 novembre 1958 : théorie et pratique du travaillisme par Ralph Milliband (Royaume-Uni).

10 décembre 1958 : le néolibéralisme par René Courtin (France).

7 janvier 1959 : théorie et pratique du Socialisme par Jeanne Hersch (Suisse).

4 février 1959 : où en est la démocratie chrétienne ? par Joseph Folliet (France).

25 février 1959 : suis-je un homme de droite ? par Etienne de la Vallée Poussin.

12 mars 1959 : où en sont les nationalismes ? par Maurice Duverger (France).

10 avril 1959 : l'idéologie, support nécessaire de l'action par Raymond Aron (France).

Les textes de ces conférences ont été publiés dans *Res Publica*, 1960, vol. III, n° 3, pp. 189-286.

Année académique 1959-1960.

THÈME : PROBLÈMES CRUCIAUX DE NOTRE TEMPS, DE LA BELGIQUE ET DE DEMAIN.

7 octobre 1959 : psychanalyse de la vie politique par Nathan Leites (Royaume-Uni).

20 octobre 1959 : l'administration et la technique par Marcel Waline (France).

18 novembre 1959 : la frontière linguistique par Ludovic Moyersoen et Joseph Bracops.

Le texte de la conférence de L. Moyersoen ainsi que la réponse de J. Bracops ont été publiés dans *Res Publica*, vol. II, 1960, n° 1, pp. 20-32.

10 décembre 1959 : parlementarisme et démocratie par Giovanni Sartori (Italie).

Cet exposé fait l'objet d'un article dans *Res Publica*, vol. II, 1960, n° 2, pp. 112-120.

13 janvier 1960 : réflexions sur l'économie charbonnière par Paul Finet.

L'exposé fut publié dans *Res Publica*, vol. II, 1960, n° 2, pp. 103-111.

26 janvier 1960 : Planisme et liberté par Charles Eisenmann (RFA).

10 février 1960 : les administrations publiques à la mesure du siècle par Baron J.-Ch. Snoy et d'Oppuers.

24 février 1960 : les problèmes stratégiques de l'Occident par Raymond Bousquet (France).

Le texte de la conférence fut reproduit dans *Res Publica*, vol. II, 1960, n° 2, pp. 97-104.

25 mars 1960 : le message des organisations supranationales par Walter Hallstein (RFA).

Année académique 1960-1961.

THÈME : LA CRISE DE NOS INSTITUTIONS.

Novembre 1960 : la Fonction royale par Daniel Ryelandt.

9 novembre 1960 : le Parlement par Pierre Vermeylen.

Exposé reproduit dans *Res Publica*, vol. III, 1961, n° 1, pp. 3-13.

16 novembre 1960 : le Gouvernement par François Perin.

Le texte de la conférence fut publié dans *Res Publica*, vol. III, 1961, n° 1, pp. 14-23.

30 novembre 1960 : la Représentation extérieure de la Belgique par Jean Van Den Bosch.

Exposé publié dans *Res Publica*, vol. III, 1961, n° 2, pp. 142-151.

18 janvier 1961 : la Commune par André Mast.

Communication dont le texte parut dans *Res Publica*, vol. III, 1961, n° 2, pp. 130-141.

1^{er} février 1961 : l'Armée par Lt-Gén. e.r. Beernaerts.

Exposé publié dans *Res Publica*, vol. III, 1961, n° 2, pp. 152-160.

22 février 1961 : la Province par R. Declercq.

Exposé publié dans *Res Publica*, vol. III, 1961, n° 3, pp. 205-216.

1^{er} mars 1961 : la Justice par Charles Van Reepinghen.

Exposé reproduit dans *Res Publica*, vol. III, 1961, n° 3, pp. 217-228.

22 mars 1961 : les Instruments de la politique économique par Maurice Masoin.

Le texte reproduit dans *Res Publica*, vol. III, 1961, n° 3, pp. 197-204.

12 avril 1961 : les techniques financières, source de force institutionnelle par Eugène-Georges de Barsy.

Texte publié dans *Res Publica*, vol. III, 1961, n° 3, pp. 229-242.

(Date imprécise) : le problème de l'intégrité nationale des Etats issus de la décolonisation, Fernand Van Langenhove, *Res Publica*, Vol. III, 1961, n° 2, pp. 111-129.

Hors cycle :

15 février 1961 : l'évolution récente du régime soviétique par Georges Langrod (France).

15 mars 1961 : le fonctionnement du Conseil des Ministres en Pologne par Stefan Rozmaryn (Pologne).

Le texte de la conférence fut reproduit dans *Res Publica*, vol. IV, 1962, n° 3, pp. 207-215.

Année académique 1961-1962.

4 octobre 1961 : le problème des structures politiques de la Belgique par Fernand Dehousse.

Le texte de la conférence a été publié dans *Res Publica*, vol. III, 1961, n° 4, pp. 297-305.

10 octobre 1961 : les structures politiques de la Belgique par Jean Duvieusart.

L'exposé a été publié dans *Res Publica*, vol. III, n° 4, pp. 306-316.

8 novembre 1961 : Fiscalité et démocratie par Georges Vedel (France).

Exposé reproduit dans *Res Publica*, vol. IV, 1962, n° 2, pp. 95-102.

29 novembre 1961 : quelle devrait être la stratégie de l'OTAN pour assurer la sécurité de l'Europe ? par S° P. Gallois (France).

Conférence publiée sous le titre « Conséquences stratégiques et politiques dans l'existence d'armes de destruction massive dans *Res Publica*, vol. IV, 1962, n° 2, pp. 103-130.

10 janvier 1962 : les exigences économiques de la politique belge par Franz de Voghel.

31 janvier 1962 : politiques nationales et politique commune de l'Europe des Six par Alfred Grosser (France).

14 février 1962 : réflexion sur la participation à la vie politique et sur l'apolitisme par René Rémond (France).

Exposé publié dans *Res Publica*, vol. IV, 1962, n° 4, pp. 318-327.

28 février 1962 : sécurité sociale et émancipation de la personne par Pierre Laroque (France) et Henri Janne.

14 mars 1962 : l'URSS dépassera-t-elle les Etats-Unis en 1970 ? par Lucien Laurat (France).

Texte reproduit dans *Res Publica*, vol. IV, 1962, n° 2, pp. 131-135.

3 avril 1962 : les exigences politiques de la future Europe par Maurice Faure (France).

Année académique 1962-1963.

(Date imprécise) : la propagande et la démocratie par Jacques Ellul (France).

Exposé publié dans *Res Publica*, vol. V, 1963, n° 4, pp. 323-333.

(Date imprécise) : information et démocratie par Jacques Fauvet (France).

Exposé reproduit dans *Res Publica*, vol. V, 1963, n° 2, pp. 140-149.

(Date imprécise) : le point de vue flamand sur les relations culturelles et linguistiques en Belgique par J. Van Eynde, N. Vanderpoorten et J. De Saeger.

Les textes de ces exposés ont été rassemblés dans *Res Publica*, vol. V, 1963, n° 1, pp. 3-20.

(Date imprécise) : la programmation de l'économie et la réforme de l'Etat par Henri Simonet.

Le texte de la conférence a été publié dans *Res Publica*, vol. V, 1963, n° 2, pp. 150-159.

(Date imprécise) : planification et démocratie par Pierre Massé (France).

Conférence reproduite dans *Res Publica*, vol. V, 1963, n° 3, pp. 211-219.

(Date imprécise) : l'avenir de la démocratie par André Philip (France).

Exposé publié dans *Res Publica*, vol. V, 1963, n° 4, pp. 312-322.

D'autre part des conférences en néerlandais, anglais et allemand furent organisées par la section néerlandaise de l'Institut :

10 décembre 1962 : Parlement en Democratie door Achiel Van Acker.

16 janvier 1963 : the idea of the Establishment door Anthony Sampson (Royaume-Uni).

13 février 1963 : de nieuwe elite door Pieter Thoenes (Pays-Bas).

6 mars 1963 : Konflikt und Freiheit door Ralf Dahrendorf (RFA).

3 avril 1963 : de Administratie van de Staat en de administratieve hervorming door Gaston Eyskens.

Année académique 1964-1965.

Janvier 1965 : technocratie et politique par Michel Drancourt (France).

3 février 1965 : l'œcuménisme catholique et l'œcuménisme protestant par le Pasteur M. Boegner (France).

3 mars 1965 : les problèmes politiques de la Côte d'Ivoire par Mr. l'Ambassadeur Aoussou Koffi (Côte d'Ivoire).

10 mars 1965 : la politique syndicale française par André Bergeron (France) (à Soc. Espérance-Longdoz à Liège).

14 avril 1965 : Chine, URSS et OTAN par Edgard Faure (France).

13 mai 1965 : le phénomène syndical dans les pays en voie de développement par Raymond Barré (France) (à l'Institut Warocqué à Mons).

La section néerlandaise de l'Institut organisa :

10 février 1965 : la politique de la Hollande par Hans Daalder (Pays-Bas).

10 mars 1965 : la politique et l'armée par J.A.A. Van Doorn (Pays-Bas).

Année académique 1965-1966.

27 octobre 1965 : la prospective politique par Michel Massenet (France).
Exposé fait à l'Université libre de Bruxelles.

27 novembre 1965 : la stratégie nucléaire en Belgique par G. Beaufré (France).

Exposé fait à MBLE (Bruxelles).

29 novembre 1965 : les diverses formes de fédéralisme par Carl J. Friedrich (USA).

Exposé fait à la Fondation universitaire et à Anvers le 30 novembre.

8 et 9 décembre 1965 : la décolonisation par Marcel Merle (France).

Exposé fait à Bruxelles et à l'Université de Liège.

18 et 19 janvier 1966 : la planification peut-elle être démocratique par Claude Harmel (France)?

Exposé fait à Bruxelles et à l'Université catholique de Louvain.

8 mars 1966 : dialogue entre les Continents par Pierre Uri (France).

Exposé reproduit dans *Res Publica*, vol. VIII, 1966, n° 4, pp. 405-413.

10 mars 1966 : la femme, le travail et la politique dans les sociétés modernes par Pierrette Sartin (France).

Exposé fait à la Société Espérance-Longdoz à Liège reproduit dans *Res Publica*, vol. IX, 1967, n° 1, pp. 111-121.

27 avril 1966 : la décentralisation en pays socialiste par Stanislaw Ehrlich (Pologne).

(A la Fondation universitaire.)

27 avril 1966 : la politique française d'aménagement du territoire par Louis Quermonne (France).

Texte publié dans *Res Publica*, vol. VIII, 1966, n° 4, pp. 414-423.

La section néerlandaise a organisé pour sa part :

30 novembre 1965 : le phénomène bureaucratique comme phénomène culturel français par Michel Crozier (France).

Organisée à la Katholieke Universiteit te Leuven.

14 décembre 1965 : Ambtenarij en Politiek door J. Hendrickx.

(A la Fondation universitaire.)

11 janvier 1966 : de buitenlandse politieke berichtgeving door Vandeweghe.

(A la Fondation universitaire.)

25 janvier 1966 : de Vakbeweging in de Welvaartsstraat door M. van de Walle (Pays-Bas).

(A l'Université de Gand.)

8 février 1966 : Demokratie ohne Freiheit door Ralf Dahrendorff (RFA).

25 mars 1966 : Leven met de Welvaart door E. Zahn.

(A Anvers.)

Année académique 1966-1967.

THÈME : LES STRUCTURES ET L'AVENIR DES PARTIS POLITIQUES.

12 janvier 1967 : l'avenir de la Volksunie par Fr. Van Der Elst.

26 janvier 1967 : les vues d'avenir du PLP sur sa structure par Omer Vanaudenhove.

9 février 1967 : une dimension politique nouvelle : la télégenie ? par Robert Wangermée.

23 février 1967 : vues d'avenir du PSB sur sa structure par Léo Col-lard.

9 mars 1967 : influence de l'Europe des Six sur la structure et le regroupement des partis par D. Cardon De Lichtbuer.

13 avril 1967 : mythes et réalités dans les idéologies du pouvoir par François Perin.

20 avril 1967 : souci primordial du PSC, le renouveau des méthodes de gestion par Robert Houben.

27 avril 1967 : les petits partis sont-ils utiles ? par A. Lagasse.

15 décembre 1966 : l'avenir du Parti communiste de Belgique et sa lutte pour la démocratie par E. Burnelle.

Ces textes ont été publiés dans *Res Publica*, vol. X, 1968, n° spécial, pp. 7-129.

Hors cycle, donnée à Charleroi (ACEC) et à Bruxelles (Fondation universitaire).

5 et 6 octobre 1966 : les fondements théoriques de la politique extérieure du général de Gaulle par Léo Hamon (France).

La Section néerlandaise a organisé en outre :

8 décembre 1966 : Welvaart, Politiek en het Provoverschijnsel door Piet Thoenes (Pays-Bas).

15 février 1967 : de Monarchie in de moderne Staat door Jan De Meyer.

L'exposé fut reproduit dans *Res Publica*, vol. IX, 1967, n° 2, pp. 181-198.

1^{er} mars 1967 : het Leger in onze Maatschappij door Roger Depré.

Date imprécise à Anvers : bureaucratie et technocratie par Léo Moulin.

7 décembre 1967 : Conservatisme en Progressisme door Andries Hoogerwerf (Pays-Bas).

Année académique 1967-1968.

24 janvier 1968 : Politieke Partijen in Nederland door Th.J. Van Lier (Pays-Bas).

15 mars 1968 : wie beslist in België ? door Lode Claes.

Année académique 1970-1971.

22 janvier 1971 : Asia and the United States Policy after Vietnam par Wayne Ayres Wilcox (USA).

5.3. *Res Publica* (revue de l'Institut belge de Science politique).

Le projet de publier une revue périodique apparut officiellement pour la première fois à l'ordre du jour de la réunion du Conseil d'admi-

nistration du 7 février 1958. L'idée était antérieure de quelques mois. Elle a fait du chemin depuis lors et quel chemin !

Il fallut une année seulement au Secrétaire général Victor Crabbe pour matérialiser ce projet ; ce qui lui valut des éloges dès la parution du N° 1 de 1959, notamment de Jean Meynaud (qui tint l'Institut sur les fonts baptismaux) :

«... j'ai également reçu le premier numéro de la revue de l'Institut qui m'a très favorablement impressionné. Je vous félicite vivement de l'ampleur de l'effort entrepris...» (lettre du 25 mai 1959); de Walter J. Ganshof van der Meersch (qui joua un rôle primordial à l'Institut durant ses dix premières années) :

« Je tiens à vous féliciter de tout cœur pour l'excellente tenue et l'admirable présentation de *Res Publica*. C'est une gageure d'avoir réussi cela aussi parfaitement » (Lettre du 21 mars 1959).

Les risques étaient grands tant en ce qui concerne la matière à publier, présumée rare, qu'au plan financier, car les entreprises de ce genre en Belgique éprouvaient de grandes difficultés à l'époque. L'Institut pouvait y perdre sa réputation, récemment acquise par quelques colloques de valeur.

Lors de la décision de principe, l'Institut ne pouvait compter que sur de maigres ressources financières provenant à 90 % de subsides de banques et autres institutions privées. L'avoir disponible était inférieur à 80.000 F. Son budget pour l'année académique 1957-1958 indiquait en recettes (avec beaucoup de point « probables ») un peu plus de 150.000 F.

L'intervention de Marcel Grégoire et Walter J. Ganshof van der Meersch auprès de divers dirigeants de grandes entreprises permit de constituer quelques réserves.

La propagande menée par Victor Crabbe dans la perspective du lancement de la revue eut des effets immédiats et très encourageants puisque le nombre de membres cotisants passa de 253 en 1956-1957 (dont beaucoup ne versaient pas leur cotisation) à 476 (cotisants fermes à 100 F) en 1958.

Enfin, au moment du lancement de la revue le Conseil d'administration n'hésita pas à doubler le montant de la cotisation (200 F) en y incluant le prix de l'abonnement à la revue.

Ces initiatives et une constante vigilance ont donné à la revue un support financier stable et suffisant qui la rend à l'heure actuelle capable de subsister avec ses seules ressources.

La « Revue belge de Science politique », désignée ainsi lors de la réunion du Conseil d'administration du 3 octobre 1958, se cherchait

un titre court, significatif, aisément compréhensible, ne nécessitant pas de traduction en néerlandais.

« *Politicon* », première suggestion, fut écarté par crainte de calembours ; « *Politica* » ne convenait pas car d'autres revues utilisaient déjà ce titre.

« *Res Publica* », fut retenu, encore que l'autorisation de revues antérieures ayant utilisé ce titre s'avérait souhaitable ; ce qu'obtint l'Institut auprès de René Russo dont le père avait publié en France avant 1940 une revue « *Res Publica* » et auprès de la revue française « *Année politique* » qui portait en sous-titre cette mention là.

La direction de la revue fut confiée à André Molitor qui céda ses responsabilités à Jan De Meyer un an après le lancement.

Le succès de la revue revient cependant pour une grande part à son rédacteur en chef Léo Moulin, coopté fin 1958, dont l'entregent et l'ouverture d'esprit surent faire « vivre » la revue en lui fournissant une matière abondante, variée, s'écartant parfois de la Science politique pour engager un débat sur un problème à la limite du politique.

L'idée d'adjoindre au rédacteur en chef un Comité de rédaction remonte à 1960 ; elle émane de Marcel Grégoire.

Sa mise en place date de 1965. Les membres du Comité de rédaction, dont la composition a déjà été remaniée à deux reprises, sont choisis en vertu de l'aide qu'ils peuvent apporter, essentiellement sous forme d'articles, de critiques, de bibliographies.

L'enchantement du début qui permit notamment de rédiger un numéro spécial de *Res Publica* sur les problèmes belges pour le Congrès de 1967 s'estompa après les élections législatives de mars 1968 car plusieurs membres furent élus députés et d'autres occupèrent des fonctions dans des Cabinets ministériels. La reconstitution du Comité de rédaction, formule 1971, est basée sur des jeunes assistants.

La réputation de la revue a franchi les frontières. C'est à elle que l'on doit les contacts avec les politistes étrangers qui prirent goût aux problèmes belges et communiquèrent leur engouement à leurs collègues.

Dans une lettre adressée le 1^{er} février 1961 au greffier du Tribunal de Première instance de Bruxelles, Victor Crabbe spécifie que *trois membres de l'Institut (lecteurs de la revue) seulement n'ont pas la nationalité belge.*

Il s'agissait des professeurs américains Val Lorwin et Stanley Cleveland et du général français Pierre Marie Gallois. Il y avait en outre 5 institutions étrangères abonnées. Dix ans après les listes de membres de l'Institut et d'abonnés à la revue indiquent *5 membres à part entière, 124 institutions abonnées et 44 institutions pratiquant l'échange de leurs publications avec celles de l'Institut.*

De nombreux efforts publicitaires ont été faits dans cette direction ces deux dernières années. Des contacts personnels du rédacteur en chef et du Secrétaire général y ont beaucoup aidé.

Ci après un tableau récapitulatif de la distribution de *Res Publica* (au 1^{er} janvier 1971) :

A. *Membres de l'Institut* (ayant droit à *Res Publica*) :

1. Conseil d'administration et Conseil scientifique	46
2. Membres (dont 5 étrangers)	328
3. Institutions belges associées	83
	457

B. *Abonnements à Res Publica* :

1. Commandes par librairie pour la Belgique	48
2. Institutions étrangères	124
	172

C. *Echanges* :

1. Avec des Universités et Revues étrangères	44
2. Avec des Revues et Journaux belges	58
	102

D. *Distribution dans des bibliothèques belges* (en compensation des subsides) 46

E. *Vente au numéro* (moyenne calculée sur un an) 70

Distribution globale 847
(Tirage : 1.000 exemplaires).

L'évolution de la diffusion est encourageante :

- 1959 — 476 exemplaires (première année).
- 1962 — 712 exemplaires.
- 1970 — 847 exemplaires.

Près de 8.000 pages ont été imprimées en 12 ans, plus une multitude d'annexes bibliographiques.

L'ensemble des matières publiées a fait l'objet de tables quinquennales 1959-1963 et 1964-1968. Outre les conférences et colloques dont il est fait mention à ces deux rubriques là dans le présent rapport nous retiendrons au passage quelques numéros :

- 1961 - 4. La Campagne électorale de mars 1961.
- 1966 - 1. La Campagne électorale de mai 1965.

- 1967 - 3. Les problèmes belges.
 1969 - 1. La Campagne électorale de mars 1968.
 1969 - 2. La modernisation de la décision politique dans les pays de l'Est.
 1969 - 5. Année politique 1967.
 1970 - 3. De Gemeenteraadsverkiezingen.
 1971 - 2. La politisation de l'Administration.
 Trois numéros spéciaux.
 1967 Philosophie colinsienne ou les fondements rationalistes d'un socialisme de l'ordre moral.
 1968 Les problèmes constitutionnels de la Belgique au XIX^e siècle.
 1968 Les structures et l'avenir des partis politiques (en Belgique).

La diffusion à l'étranger couvre 30 pays, à savoir :

Algérie — Ecole nationale d'administration (Alger); Institut d'Etudes politique (Alger).

Argentine — Facultad de Ciencias Políticas y Sociales (Mendoza).

Autriche — Université de Vienne.

Brésil — Bibliotheca do Supremo Tribunal Federal; Revista Brasileira de Estudios politicas (Belo Horizonte); I.U.P.E.R.J. Univ. de Rio de Janeiro.

Bibliothèque des Nations-Unies — Genève.

Cameroun — Département de Sociologie, Yaoundé.

Canada — Bibliothèque générale Univ. Laval; Univ. Library of Calgary; Univ. du Québec (Montréal); Collège de Rimouski; CEGEP de Saint-Jérôme; University of Winnipeg; Carleton University, Ottawa; University of Ottawa.

Chili — FLACSO, Université de Santiago.

Colombie. — Academia Colombiana de investigación y Cultura, Bogota.

Danemark — Université de Copenhague.

Equateur — Institute of Administrative Studies (Quito).

Espagne — Facultad de Derecho (Madrid); Instituto de Ciencias Sociales (Barcelona); Facultad de Derecho politico (Barcelona); Revista de Estudios Politicos (Madrid).

Finlande — Université d'Helsinki.

France — Fondation Nationale des Sciences politiques (Paris); Institut d'Etudes politiques (Valence); CNRS (Paris); Institut d'Etudes politiques (Lyon); Maison des Sciences de l'Homme (Paris); Institut d'Etudes politiques (Grenoble); Université d'Aix-Marseille; Chronique Sociale de France (Lyon); Centre d'Etude et de Documentation pour l'Afrique et l'Outre-mer (Paris); Institut international d'Administration publique

(Paris); Bibliothèque Nationale (Paris); Revue des Sciences politiques (Toulouse).

Hongrie — Université de Szeged.

Inde — Indian Institute of Public Administration (New Delhi).

Institut Atlantique — Paris.

Israël — Tel Aviv University; Haïfa University.

Italie — Biblioteca della Corte Costituzionale (Rome); Istituto Diritto Pubblico (Univ. Rome); Fondazione Agnelli (Turin); Istituto Giuridico della Università (Genova); Biblioteca Università Cattolica S. Cuore (Milan); Biblioteca dell'Università (Maccratta); Istituto Economico-Giuridico Università Cagliari; Libreria Editrice Liguori (Napoli); Ministero del Bilancio (Rome); Istituto Studi Programmazione Economica (Rome); I.S.A.P. (Milan); Ministero degli Affari Esteri (Rome); Camera Deputati (Rome); Università di Catania; il Politico (Pavia); il Mulino (Bologna); Revue internationale du Socialisme (Rome); Istituto Affari int. (Roma); Sociologia, Rivista di Studi Social dell'Istituto Luigi Struzo (Roma).

Japon — Tokei Juri. Kinkyiyo Toshoshitsu (Tokyo).

Nations Unies — New York.

Parlement européen — Luxembourg.

Pays-Bas — Ministerie van Binnenlandse Zaken; Katholieke Economische Hogeschool (Tilburg); Universiteit Amsterdam; Universiteit Nijmegen; Tweede Kamer der Staten Generaal (Den Haag); Vrije Universiteit Amsterdam; Rijkuniversiteit of Leiden; internationaal institut voor Sociale Geschiedenis (Amsterdam).

R.F.A. — Zink Buchhandling (Freiburg); Institut für Politische Wissenschaft der Ruhr-Universität (Bochum); Seminar für Wissenschaft Politik der Universität (Tubingen); Internationale Buchhandlung (Berlin); Bundesverfassungsgericht Bibliothek (Karlsruhe); Akademische Buchhandlung Otto Rasch (Marburg); Bibliothek des Instituts für Weltwirtschaft an der Universität Kiel; Institut für das Recht der Europäischer Gemeinschaften (Köln); Universitätsbibliothek Mannheim; Universitätsbibliothek Regensburg; Universität of Heidelberg; Universität of Würzburg; Universität of Gottingen; Otto Suhr institut (Berlin); Universität of Konstanz; Universität of Hamburg.

République Démocratique du Congo — Ecole Nationale d'administration Kinshasa; Université Lovanium (Kinshasa); Université officielle (Lumumbashi); Institut de Recherches économiques et sociales (Kinshasa).

Royaume Uni — Blackwell's Oxford House; Library of Univ. of Nottingham; Bodlein Library Oxford; National Lending Library, Boston-Spa; University of Cambridge; London School of Economics and Political science; University of Strathclyde (Glasgow); University of Liverpool; Univ. College of Swansea; Government and oppositions-review (London).

Roumanie — Université de Bucaresti ; Ass. de droit international et des relations internationales (Bucaresti); Institutul de Studii istorice si Social-Politice (Bucaresti).

Sénégal — Université de Dakar.

Suisse — Faculté des Sciences économiques et sociales (Genève); Bibliothèque publique et Universitaire (Genève); Centre européen de la Culture (Genève); Institut international des Sciences sociales et politiques, Université de Fribourg; Bureau Fédéral de Statistique (Berne).

Tchécoslovaquie — Université de Prague.

Union Parlementaire — Genève.

U.R.S.S. — Bibliothèque d'Etat de l'URSS (Moscou).

U.S.A. — Institute of international Studies of Univ. of California (Berkeley); Univ. of South Carolina (Columbia); Library of Congress (Washington); Univ. of Maryland; Univ. of Massachusetts (Amhurst); Univ. of Washington (Seattle); Lawar State College of Technology (Texas); Dartmouth College (Hanover); University of Chicago; Univ. of North Carolina, Hoover institution (Stanford); Public Library (San Francisco); Northwestern University (Evanston); University of California (Santa Barbara); University of Pittsburgh; University of Tennessee; Duke University (Durham); University of Wisconsin (Madison); University of Missouri (Columbia); University of Pennsylvania (Philadelphia); Indiana University (Bloomington); Virginia Polytechnic Institute (Blacksburg); Cornell University (Ithaca); Stanford University; Arizona State University; University of Georgia (Athens); University of Connecticut (Storrs); University Howard (Washington D.C.); Ohio State University (Columbus); State University of N.Y. (Buffalo); University of Florida (Gainesville); American Political Science Association (Washington); Sociological Abstract (Brooklyn); ABC Pol. Sci. (Santa Barbara).

Yougoslavie — Institut za Narodnostna vprasanja; Univ. de Ljubljana; Université de Beograd.

Zealand (New) — University of Wellington.

5.4. Publications.

OUVRAGES.

Collection : *Bibliothèque de l'Institut belge de Science politique.*

Première série.

N° 1. *Aspects du régime parlementaire belge*, par G. Ciselet, H. Fayat, W.J. Ganshof van der Meersch, M.L. Gérard, M. Grégoire, P. Harmel, H. Rolin et P. Wigny.

1 vol., 1956, 144 pages.

- N° 2. *Le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale*. Colloque du 17 mars 1956.
1 vol., 1957, 131 pages.
- N° 3. *Le problème des grandes agglomérations en Belgique*. Colloque organisé le 17 novembre et le 1^{er} décembre 1956.
Préface de V. Crabbe, Assistant à l'Université libre de Bruxelles, Secrétaire général de l'Institut belge de Science politique.
1 vol., 1957, 220 pages.
- N° 4. *Euratom, Analyse et Commentaire du Traité*, par J. Errera, Professeur à l'Université libre de Bruxelles, E. Symon, Directeur des relations internationales au Centre d'Etudes de l'Energie nucléaire (Bruxelles); J. Van der Meulen, Directeur général au Ministère des Affaires économiques de Belgique et L. Vernaev, membre du secrétariat de la Haute Autorité de la C.E.C.A.
Préface de P. Guillaumat, administrateur général, délégué du Gouvernement français près le Commissariat à l'Energie atomique (Paris).
1 vol., 1958, 476 pages.
- N° 5. *Aspects de la Société belge*, par P. Tschoffen, C. Bronne, le chanoine Leclercq, le Lieutenant Général e.r. G. Beernaerts, Mme P. Wigny, A. Molitor, A. Peeters, L. Camu, A.S. Gérard, P. Goldschmidt-Clermont, A. Delfosse, M. Lamberty et le Comte Louis de Lichtervelde.
Préface de Marcel Grégoire, Président de l'Institut belge de Science politique.
1 vol., 1958, 332 pages.
- N° 6. *Grands problèmes de la Science politique contemporaine*, par G. Vedel, A. Siegfried, A. de Staerke, J. Fourastié, M. Florkin, P. van Zeeland, A. Sauvy, A. Molitor et P. Ryckmans.
1 vol., 1958, 264 pages.
- N° 7. *Les élections législatives belges du 1^{er} juin 1958*, par C. Deguelle, M.P. Herremans, L. De Groote, Fr.J. De Weert, R. Clause, M. Lalpire, V. Crabbe, R. Evalenko et Senatus.
1 vol., 1959, 320 pages.
- N° 8. *L'avenir politique du Congo belge*. Colloque du 28 novembre 1958.
Introduction de A. Doucy, Professeur à l'Université libre de Bruxelles, Secrétaire général de l'Institut de Sociologie Solvay, Membre de l'Académie royale des Sciences coloniales.
1 vol., 1959, 127 pages.

Deuxième série.

- N° 1. *Pouvoir de fait et règle de droit dans le fonctionnement des institutions politiques*, par W.J. Ganshof van der Meersch, Professeur à la Faculté de Droit et à la Faculté des Sciences sociales et économiques de l'Université libre de Bruxelles.
1 vol., 1957, 173 pages.
- N° 2. *La fonction et les services du Premier Ministre en Belgique*, par R. Urbain, conseiller juridique aux services du Premier Ministre. Préface de W.J. Ganshof van der Meersch, Professeur à la Faculté de Droit et à la Faculté des Sciences sociales et économiques de l'Université libre de Bruxelles.
1 vol., 1958, 257 pages.
- N° 1. *Aspects actuels des problèmes de la Défense nationale. Colloque du 21 et du 28 novembre 1959.*
Préface de A. Gilson, Ministre de la Défense nationale.
1 vol., 1960, 304 pages.
- N° 2. *La démocratie enrayée*, par Fr. Perin, Professeur à l'Université de Liège.
1 vol., 1960, 288 pages.
- N° 3. *La querelle du recensement*, par P.M.G. Lévy, Membre du Conseil supérieur de statistique de Belgique.
1 vol., 1960, 172 pages.
- N° 4. *Quelques aspects de l'activité de la Société Nationale du Crédit à l'Industrie*, par R. Vandeputte, professeur à l'Université catholique de Louvain.
1 vol., 1960, 222 pages.
- N° 5. *Structures et régimes de l'enseignement dans divers pays*, par G. Palm et B. Trouillet, A. Simon, J. Leclercq-Paulissen, C.A. Bird, A. Coutrot, E.G. King, F. Bonacina, J. Idenburg, R. Jotterand et L. Moulin.
Préface par H. Janne, Ministre de l'Education nationale et de la Culture.
1 vol., 1964, 392 pages.
- N° 6. *Introduction au socialisme rationnel de Colins*, par Ivo Rens.
1 vol., 1968, 552 pages, index.
- N° 7. « *L'année politique 1968* » rédigée par une équipe de spécialistes comportant 4 néerlandophones : M. Boeynaems, Mme M. Claeys-Van Haegendoren, W. Dewachter et H. Van Hassel ; 5 francopho-

nes : Mlle M. Créteur, R. De Schutter, J. Gérard-Libois, M.P. Herremans et A. Philippart.

1 vol., 1971, 408 pages.

N° 8. La thèse défendue, à la Faculté des Sciences politiques de la KUL par M. MOINE et ayant pour thème : De Belgische Verkiezingsuitslagen tussen 1847 en 1914 ; Les résultats électoraux en Belgique entre 1847 et 1914 (en néerlandais et en français).

1 vol., 1970, 204 pages.

N° 9. *Tendances du fédéralisme, en théorie et en pratique*, par Carl J. Friedrich traduit de l'anglais par André et Lucie Philippart.

1 vol., 1971, 206 pages.

Série « Documents ».

N° 1. *Recueil de Documents relatifs à la Propagande des mouvements socialistes au XIX^e siècle à Bruxelles*, établi et commenté par H. Lhoest-Offermann.

1 vol., 1967, format 21 × 30 cm., 65 pp., 122 planches.

N° 2. *Recueil de documents relatifs à la propagande des partis politiques lors des élections législatives du 31 mars 1968*, établi par W. Dewachter.

1 vol., 1970, format 21 × 30 cm, 42 p., 120 planches.

5.5. Autres activités scientifiques.

A l'Institut, comme ailleurs, les programmes sont fonction des préoccupations du moment et des hommes susceptibles de leur donner consistance. Les projets avortés ou mis en veilleuse sont aussi nombreux que les activités réalisées.

Il suffit parfois de peu de choses pour qu'il en soit ainsi : la défaillance d'un collaborateur dans une équipe, des difficultés imprévues ou mal jugées dans la recherche de la documentation, des oppositions de personnes, un financement inadéquat ou pas de ressources du tout. Il faut parfois beaucoup de temps et de patience pour mener un programme à bonne fin, car le plus souvent il est l'œuvre de chercheurs ayant par ailleurs des activités professionnelles absorbantes dans l'enseignement universitaire, dans l'administration publique, dans les partis politiques.

Certains programmes durent être suspendus parce que le personnel scientifique à temps plein ou à mi-temps, engagé pour y travailler, avait trouvé ailleurs une stabilité d'emploi et des chances de promotion, inexistantes à l'Institut.

Cela dit, l'inventaire des activités peut être jugé comme satisfaisant ; il est ordonné ci-après par date et période avec mention des projets inexécutés ou abandonnés.

1952-1953. Six programmes avaient été conçus :

1. *Etude sur les partis politiques* (rapporteur général Paul De Visscher)

Quatre sujets : a) élections communales d'octobre 1952 ;

b) confrontation des programmes ;

c) examen des statuts ;

d) enquête auprès des fédérations politiques.

Devaient y collaborer : G. Goriely, M. Grégoire, M.A. Pierson, L. Degroote, R. Drèze, M.P. Herremans, A. Gerlo.

2. *Etude sur l'enseignement de la Science politique* (rapporteur général : M.P. Herremans).

Avaient été pressentis : R. Clemens, P. De Visscher, J. Dhondt, G. Goriely.

3. *Etude sur le rôle politique de la femme* (rapporteur général : Lucienne Talloen).

Devaient y travailler Mmes Fazzi, Fosty et Haesaert.

4. *Relations entre l'administration et la politique* (rapporteur général : E.P. Seeldrayers).

Deux sujets devaient y être traités :

— Tendence à la bureaucratisation des groupes non étatiques.

— Politisation des administrations étatiques.

L'aide de V. Crabbe était assurée.

5. *Etude de géographie électorale* (rapporteur général : G. Smets) avec la collaboration de J. Dhondt, P. De Bie, R. De Smet, R. Clémens et R. Demoulin.

6. *Documentation politique* (pouvoirs législatif et exécutif) établi par J. Temmerman sous le contrôle d'une commission scientifique composée de P. De Visscher, J. Dhondt, W. Ganshof van der Meersch, F. Humblot.

Le travail de Lucienne Talloen sur le rôle de la femme dans l'administration avait été présenté au II^e Congrès Mondial de l'AISP à La Haye en septembre 1952. Les autres travaux ne furent pas poursuivis.

La Documentation politique sur fiche de J. Temmerman dont il est question ci-après constituait le seul point d'accrochage ; car les autres programmes avaient été abandonnés, ce qui justifiait la crise de 1954.

Tirant les conclusions de l'échec de l'étude sur les partis politiques G. Smets, W. Ganshof et J. Leclercq proposèrent en remplacement d'organiser un cycle de conférences sur « *le régime des partis* » en posant les mêmes questions aux conférenciers. Ces questions étaient les suivantes :

1. Le régime des partis est-il une exigence de la démocratie parlementaire ? On entend par régime de partis un régime où les assemblées politiques se partagent entre partis imposant à leurs membres une discipline qui prévaut sur l'opinion personnelle de ceux-ci.

2. Le régime des partis suppose-t-il le suffrage de liste ? Y a-t-il des exigences à formuler pour la composition des listes ? Que faut-il penser de la case de tête, du vote de préférence, d'autres modalités existantes ou à introduire ?

3. La saine démocratie parlementaire suppose-t-elle deux partis se succédant au pouvoir ? Est-elle compatible avec un parti jouissant d'une quasi-unanimité du parlement, avec une multiplicité de partis rendant pratiquement impossible ou très difficile la majorité d'un parti ?

4. Le fonctionnement sain de la démocratie parlementaire suppose-t-il de préférence un gouvernement homogène ou un gouvernement de coalition ?

5. Une saine démocratie parlementaire demande-t-elle qu'on établisse une représentation proportionnelle qui introduise au parlement un partage aussi exactement copié que possible sur le partage de l'opinion dans le pays, ou un régime moins juste au point de vue de la représentation, mais permettant plus facilement une majorité massive ?

6. « L'envahissement des partis dans le domaine des institutions et le phénomène social (nuisible ?) de la répartition proportionnelle des titres et des charges ».

Quant à la documentation politique sur fiche relative à l'histoire politique et à l'activité parlementaire en Belgique elle s'est arrêtée à la 400^e fiche vers 1960. Il s'agit là d'une première tentative d'information étendue, prise à la source, riche en soi, qui fut appréciée mais qui péchait par sa présentation sèche, ésotérique, à bon marché. Des feuillets photocopiés mal dactylographiés, mal découpés, sans introduction, sans mode d'emploi, suivant avec des adaptations le système de la classification décimale universelle, inopportune pour la Science politique ; une diffusion gratuite jusqu'en 1957. Beaucoup d'éléments propres à décourager les meilleures intentions qui ne récompensent ni le travail de J. Temmerman, ni les efforts de l'Institut.

20 mars 1957. — Le Conseil d'administration prit la décision d'étudier en profondeur selon les méthodes de la Science politique les élections législatives prévues pour 1958.

Cette décision à court terme aboutit à la publication d'un fort volume de 320 pages en 1959 contenant dix monographies de qualité par dix auteurs différents : « Les élections législatives belges du 1^{er} juin 1958 ». Le Conseil d'Administration ne se doutait pas que ce programme aurait des effets à long terme, car l'Institut réédita l'entreprise en mars 1961, en mars 1965 et en mars 1968. Une équipe est en voie de constitution pour aborder les élections de 1972.

Ce qui n'était que conjoncturel devint une activité récurrente avec des équipes différentes. Personne n'en contesta l'opportunité ; mieux même, y participer est recherché.

Les questions abordées sont, à peu de choses près, identiques pour les quatre dernières élections ; de sorte que la documentation rassemblée et traitée présente une grande cohérence et permet des analyses comparatives.

Elles concernent les programmes et les plate-formes électorales, les candidats, la propagande et l'étude quantitative des techniques de diffusion, les événements de la Campagne électorale, l'influence des partis et des groupes, les résultats électoraux.

Janvier 1959. — Le Conseil d'Administration a envisagé la création d'un prix bi-annuel de 25.000 F. qui récompenserait l'auteur d'un travail publié ou non de Science politique.

Un crédit de 10.000 F. a été inscrit une fois au budget 1959-1960.

Il n'y eut pas de suite. Or l'idée méritait un sort meilleur.

Mai 1960. — Des contacts avaient été pris avec R. Drèze, P. Gillis et M. Vandereycken pour lancer un programme sur la recherche opérationnelle et la Science politique. Sans suite.

Depuis 1960. — Une chronique bibliographique sur les affaires politiques belges est tenue systématiquement. Elle couvre les livres et articles parus en Belgique et à l'étranger sur des problèmes belges. Elle paraît dans *Res Publica*.

Janvier 1961 - avril 1962. — A la demande du Secrétaire général une étude statistique sur les Ministères et les Ministres a été réalisée par l'auteur de ce rapport, dans l'ordre :

- La liste des Ministres, Ministres d'Etat, sous-secrétaires d'Etat et Commissaires du Roi de 1830 à 1960 inclus (in *Res Publica*, 1961, n° 1).

- Répartition des Ministres par ministères (sous 4 types de ministères) (in *Res Publica*, 1961, n° 3).
- Analyse statistique de la stabilité ministérielle en Belgique de 1830 à 1961 (in *Res Publica*, 1962, n° 3).

1963. — Une enquête scientifique conçue, dirigée et analysée par l'auteur de ce rapport auprès de 977 jeunes de 18 à 24 ans a été menée sur l'ensemble du pays pour déterminer leurs attitudes politiques et leurs connaissances politiques.

Quelques résultats en ont été présentés au Congrès mondial de l'AIISP à Genève en 1964 et ont fait l'objet d'une publication dans *Res Publica* 1964, n° 4. Il y avait huit questions d'ordre personnel sur les attitudes politiques et 30 questions sur les connaissances.

Les résultats ont été dépouillés sur cartes perforées dont un jeu a été vendu à l'Université de Wisconsin à Madison (U.S.A.). Quelques vingt questions n'ont pas encore fait l'objet d'une publication car des questions délicates sur des personnes, des partis et des groupes ont donné des résultats qui risquaient de nuire à ces derniers.

L'auteur de l'enquête pense que le temps est venu de livrer ces résultats dans un avenir prochain.

1964. — Un répertoire des documents officiels relatifs à la révision constitutionnelle 1830-1964 a été publié dans *Res Publica*, 1964, n° 4.

Juin 1964 - mai 1965. — Le Ministre de l'Instruction publique Henri Janne avait suggéré à l'Institut de mettre en chantier trois cahiers de documentation relatifs au Parlement, aux régimes politiques et aux partis politiques. Ces cahiers étaient destinés à l'enseignement secondaire. Ils devaient être conçus en liaison avec l'Association des Professeurs d'histoire. Après un an de travail, aucun manuscrit n'était déposé. Le projet fut abandonné.

Il réapparut sous forme de *Cahiers pédagogiques* publiés par le CRISP et intitulés « *Dossiers du CRISP* » à partir de 1969. Quatre dossiers sont parus :

1. La Belgique dans le Marché Commun.
2. Qui décide en Belgique ? Mécanismes et facteurs de la décision politique.
3. La Commune, Initiation aux mécanismes du pouvoir communal.
4. Le Monde de la Jeunesse en Belgique.

1964 - 1965. — Analyse des élections législatives.

1965 - 1967. — Quatre chercheurs à mi-temps sous la direction scientifique du Conseil scientifique ont procédé à la *recherche, au classement, à l'inventaire et à l'analyse des archives des partis politiques belges*.

Ces archives ont été *microfilmées* par les *Archives générales du Royaume* lorsque leurs propriétaires ne pouvaient pas s'en dessaisir ou conservées dans cet établissement dans le cas contraire.

Elles ont été par ailleurs enregistrées et résumées sur un système de fiches précodées.

Microfilms et fiches sont déposés à l'Institut. Interrompu de 1968 à 1970 en raison du départ des quatre chercheurs vers des professions plus lucratives, le travail a été repris en 1970 par Jean Puissant, aspirant FNRS, qui en fait la base de sa thèse de doctorat.

1965 - 1967. — Afin de préparer son ouvrage « introduction au Socialisme rationnel de Colins » Ivo Rens avait été engagé à temps plein du 1^{er} janvier 1965 au 31 décembre 1967. Cet ouvrage a été publié dans la collection de l'Institut. Au cours de ses recherches Ivo Rens découvrit chez M. et M^{me} Raffin en Belgique les archives de Colins.

Ces archives sont déposées aux Archives générales du Royaume sous intitulé « Fonds Colins ». Les microfilms sont entreposés à l'Institut.

1965. — Il a été envisagé de procéder à une série d'interviews d'hommes politiques, retirés de la vie politique, afin de recueillir des informations sur les questions politiques qu'ils avaient vécues ou réglées durant leurs fonctions.

Les entretiens devaient être enregistrés sur bandes, les documents microfilmés.

Moins heureux que pour les archives des partis politiques, l'Institut ne trouva pas les ressources nécessaires. Le projet fut abandonné. Les quatre premiers hommes politiques sur la liste étaient C. Huysmans, C. Gutt, A. De Schrijver et P. Theunis.

Les émissions « Télé-Mémoires » de la R.T.B. ont fort heureusement pris le relais.

1965 - 1966. — Deux colloques l'un sur la pensée d'Henri De Man, l'autre sur le rôle du parlement dans la société contemporaine n'ont pas été organisés. En outre un projet de convention de coopération entre la B.R.T et l'Institut pour la réalisation d'émissions télévisées sur l'histoire politique belge de 1940 à 1944, convenu en principe, n'a pas été signé.

1967 - 1968. — Le Secrétariat général du Conseil National de la Politique scientifique avait émis en 1967, le vœu que l'Institut crée un département de sondage d'opinion auquel le gouvernement, les partis politiques, les syndicats, les universités s'adresseraient pour procéder à

des enquêtes sur des problèmes exclusivement à incidence politique. Un Comité préparatoire étudia la question et retint quatre types de sondages :

- sondages permanents (150 interviews par semaine - échantillon national);
- « flashes » sur des questions préalables à des décisions politiques ;
- sondages généraux sur commande ;
- sondages sur groupes spéciaux.

Des démarches privées auprès du Cabinet du Premier Ministre et de certaines entreprises en vue d'obtenir un financement annuel spécifique d'au moins 2.000.000 F. pendant 3 ans pour lancer ce département n'eurent guère de résultats tangibles, si ce n'est quelques promesses de principe gouvernementales.

Le Comité de gestion provisoire (composé de A. Doucy, R. Evalenko, J. Buchmann, J. Rabier, J. Gérard-Libois, W. Dewachter et A. Philippart) tint son unique séance le 16 octobre 1968. Il arrêta les principes et les attributions de ce département :

- coordonner la réalisation des enquêtes et sondages élaborés dans les centres universitaires ;
- stimuler les recherches dans ce domaine en commanditant des travaux ;
- entreprendre trois ou quatre sondages l'an et peut-être un sondage permanent dont la réalisation serait confiée à un institut universitaire ou à un organisme privé.

Les résultats devaient, dans l'esprit de ce Comité, être publiés en collection. L'argent ne vint pas. Depuis lors, à l'Institut de Sociologie de l'ULB et à l'Université catholique de Louvain, des instituts de sondage ont été créés.

1967 - 1971 (et au-delà). — Pendant plusieurs années (de 1964 à 1967 pour l'Institut) CRISP et institut accomplissaient simultanément, à des degrés divers, une tâche similaire en tenant une chronologie des faits politiques. Il fut décidé d'un commun accord que l'Institut se chargerait dès 1967 de l'opération consistant à rassembler la documentation la plus large possible sur les décisions et faits politiques, d'en faire une chronologie mensuelle et à la fin de l'année d'en tirer la synthèse.

La chronologie mensuelle fut suivie par un chercheur à temps plein (Micheline Créteur) de 1967 à fin 1970 et abandonnée depuis cette période car l'effort exigé s'avérait disproportionné aux résultats. Toute l'attention fut portée sur la publication annuelle. La première parut à titre d'essai dans *Res Publica* pour l'année 1967 (*Res Publica*, 1969,

n° 5). Elle contenait une chronologie succincte des faits (40 pages) et divers documents reproduits sans commentaires.

L'expérience aidant, une équipe de 9 personnes conçut collectivement le plan de l'année politique 1968 (parue dans la collection de l'Institut fin 1970) et de l'année politique 1969 (à paraître fin 1971). L'année 1970 est en préparation selon le même schéma. Chacune de ces personnes eut à traiter un chapitre sur un problème important de l'année, en fonction de sa spécialisation.

Les chapitres étaient les suivants pour 1968 :

- 1968 : année de crise du pouvoir et de contestation. *M. Boeynaems.*
- Les élections du 31 mars 1968. *W. Dewachter.*
- La formation du Gouvernement Eyskens-Merlot. *M. Claeys-Van Haegendoren.*
- L'année 1968 sur le plan communautaire et linguistique. *M.P. Herremans.*
- La question universitaire en Belgique : phénomène de politification. *A. Philippart.*
- Les Mouvements universitaires en Belgique. *M. Créteur.*
- La politique extérieure de la Belgique. *J. Gérard-Libois.*
- Optique économique et sociale. *R. De Schutter.*
- Le gouvernement du système politico-administratif en 1968. *H. van Hassel.*

Ces chapitres sont suivis d'une chronologie et de documents.
Une publication de 402 pages.

Depuis 1969. — L'Institut a mis à l'étude le programme qui constituera dans quelques années la clé de voûte de ses activités et de sa fonction de coordinateur. Il s'agit d'un travail difficile et fastidieux qui couvre les tâches de documentation des politistes belges. Le plan comporte trois phases successives dont la première qui est en cours depuis février 1970 consiste à recenser dans toutes les bibliothèques universitaires et les autres grandes bibliothèques les ouvrages et revues disponibles pour toutes les rubriques de la Science politique (selon le plan du C.I.D. S.S.). Un catalogue avec références, localisation et reclassement en sera publié progressivement à partir de décembre 1971.

La seconde étape sera consacrée à la confection d'une bibliographie type d'ouvrages devant se trouver dans au moins une bibliothèque belge.

Après un travail de corrélation entre le catalogue et la bibliographie type, une politique coordonnée d'acquisition d'ouvrages sera mise en œuvre afin de développer dans chaque centre universitaire des instruments adéquats de recherche et de constituer une bibliothèque de références à l'Institut.

Cette troisième et dernière phase s'accompagnera d'un « retrieval system » commun, fondé sur un code et un thesaurus uniques, lesquels seront élaborés en harmonie avec ceux que l'Association internationale, l'Association américaine de Science politique et le Comité international pour la Documentation dans les Sciences sociales concevront dans les prochaines années.

Ce programme à long terme sera, selon les moyens financiers dont l'Institut disposera, opérationnel entre 1975 et 1980.

6. MEMBRES

En dix ans, de 1959-1960 à 1970 l'Institut a renouvelé à plus de 60 % ses membres et abonnés. Phénomène lent d'abord que des inscriptions nouvelles compensaient aisément car les démissions et les non renouvellement d'abonnements étaient peu nombreux. L'Institut bénéficiait d'une audience stable de fonctionnaires, d'enseignants, d'avocats, de cadres des entreprises privées. Les années passant, cette clientèle s'est effritée progressivement que des événements politiques et linguistiques précipitèrent au cours de 1968 et 1969. Plus de 80 membres et abonnés quittèrent l'Institut, certains l'accusant de son ouverture en langue néerlandaise. Persuasion et propagande depuis le début 1970 amenèrent d'autres lecteurs, plus jeunes, en nombre presque équivalent à celui des abandons.

L'étude de la répartition professionnelle et géographique des membres de l'Institut publiée dans *Res Publica* 1962, n° 4 indiquait une forte proportion de Bruxellois (70 %) et peu d'étudiants (7 en tout). Par référence aux emplois occupés, il s'agissait, il y a dix ans, d'un soutien d'hommes mûrs, voire âgés.

Avant toute chose, résumons l'évolution du nombre de membres, d'abonnements et d'institutions.

Avant 1956 : moins de 100 membres.

1956 (premier recensement) : 253 membres.

1957 : 476 membres.

1959-1960 : 585 membres (et 127 abonnements) = 712.

1962 : 581 membres (et 130 abonnements) = 711.

1970 : 457* membres et institutions associées + 172 abonnements + 148 échanges = 777.

* Ce chiffre est comparable à celui de 1957 ; il a été expurgé des institutions abonnées et des échanges contrairement aux chiffres de 1959-1960 et 1962.

Profession ou qualité	Bruxelles		Reste du Pays		Total	
	1962	1970	1962	1970	1962	1970
Mandataires politiques : Députés, Sénateurs, Bourgmestres, Echevins, Conseillers, provinciaux et communaux	25	11	33	36	58	47
Fonctionnaires : Administrations centrales, Pouvoir judiciaire, Conseil d'Etat, Armée, Cour des Comptes, Parastataux, Provinces, Communes, Organismes internationaux, Gouverneurs . . .	145	58	52	20	197	78
Enseignants : Universitaires	62	30	28	45	90	75
Sous-total secteur public	232	99	113	101	345	200
Avocats	60	38	16	10	76	48
Journalistes	7	4	3	2	10	6
Dirigeants et cadres entreprises privées	101	36	29	9	130	45
Institutions et échanges	10	—	7	—	17	403
Etudiants	4	20	3	39	7	59
Divers : Médecins, ecclésiastiques, etc. . .	18	8	9	4	27	12
Sous-total secteur privé	200	106	67	64	267	573
Total	432	205	180	165	612	773
Non classés	18	35	16	16	34	51
Etrangers	—	—	—	—	3	5
Total général	450	240	196	181	649	829
Nombre de membres et Institutions					711	777

Première constatation : un abandon massif des Bruxellois dont le nombre de professions recensées ou non (même si plusieurs personnes ont indiqué leurs cumuls) passe de 450 à 240.

Abandon généralisé des mandataires politiques, des fonctionnaires, de l'ensemble du secteur privé à l'exclusion des étudiants.

Deuxième constatation : le reste du pays s'est stabilisé avec des mouvements internes en plus et en moins. Là également le nombre d'étudiants progresse de manière spectaculaire.

A Bruxelles, le facteur linguistique a joué contre l'Institut à la suite de la publication d'articles en néerlandais dans *Res Publica*. Cela fut dit et répété. Ce sera, il faut l'espérer, un mouvement passager.

Troisième constatation : la poussée remarquable vers les institutions, universités, organismes bancaires, entreprises de production et de distribution, journaux, radio, télévision, ministères, ambassades, etc. De 17 à 403 institutions dont près de 200 depuis 1969.

En 1962, le recensement des membres de l'Institut n'avait pas été effectué au plan linguistique, mais il était admis à la lecture des listes de membres que 10 à 20 % de ceux-ci étaient d'expression néerlandaise.

Nous avons procédé à la répartition linguistique pour 1970. Elle donne comme résultat *pour les membres individuels* :

Francophones	253	67 %
Néerlandophones	121	33 %
	374	100 %

Quant aux institutions associées et aux échanges avec des journaux et revues, le partage entre les deux régimes linguistiques est assez équilibré.

7. RELATIONS EXTERIEURES

Les relations entre l'Institut et l'Association internationale de Science politique, excellentes à leur naissance et pendant les premières années, se détériorèrent lorsque deux Belges, qui s'étaient cotoyés à l'Institut, devinrent le premier, John Goormaghtigh, secrétaire général de l'AISP (1955-1960), le second, Victor Crabbe, secrétaire général de l'Institut (1957-1964).

Un excès de fierté et une incompréhension mutuelle sur les moyens des uns et des autres en étaient la cause. Il est vrai que ni l'Association internationale, ni l'Institut n'avait besoin de l'autre pour assurer leur croissance. Les voies étaient divergentes, les structures sans comparaison, les hommes ne pensaient pas de même.

Depuis 1964, les rapports sont, par la force des choses, très étroits puisque le Secrétaire général de l'Institut, en devenant membre du Comité Exécutif de l'AISP pour préparer le Congrès, créait sans le savoir un lien plus étroit encore en cumulant les deux fonctions de Secrétaire général depuis 1967.

A cela s'ajoute que Léo Moulin, nommé membre du Comité Exécutif de l'AISP en 1967 a été reconduit en 1970 pour un mandat de 3 ans ; entretemps il était devenu président de l'Institut.

Ce retour sur la scène internationale par la voie administrative a permis en quelques années de faire désigner des Belges comme rapporteur général ou rapporteur dans des Congrès et des Tables rondes, notamment Jean Buchmann, Léo Moulin et Stéphane Bernard. Cette ouverture a par

ailleurs amené pour la deuxième fois en quatre ans l'AISSP en sol belge pour l'une de ses activités ordinaires (Louvain — Table ronde, 1971).

Ce fut enfin l'occasion pour l'Institut d'entrer par la grande porte dans le jeu international de la Science politique et d'être pris au sérieux par la puissante Association américaine de Science politique.

Mais c'est surtout du côté de la Fondation nationale des Sciences politiques de Paris que l'Institut incline volontiers ses regards. Une tradition vieille de dix ans veut que des délégations des deux institutions se rencontrent régulièrement tantôt à Paris, tantôt à Bruxelles pour examiner en commun un sujet défini d'avance.

Les trois dernières rencontres ont porté sur la vie politique en France et en Belgique (à Bruxelles en 1968), la contestation estudiantine (à Paris en 1969), la politisation de l'Administration en France et en Belgique (à Bruxelles en 1971). L'âme de ces rencontres, l'ami bienveillant décidant tout en peu de temps, Jean Touchard, secrétaire général de la Fondation, est décédé au cours de cet été. Mais son esprit et son action ont imprégné la maison de la rue St Guillaume que quelques-uns d'entre nous fréquentent assidûment, avec l'espoir qu'un jour, à l'échelle belge mais sur le modèle français, l'Institut sera le cousin de la Fondation.

